

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 50 (2008)

Rubrik: Chronique des fouilles archéologiques 2008

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique des fouilles archéologiques 2008

Pierre Blanc
Hugo Amoroso
Jean-Paul Dal Bianco
Laurent Francey
Nathalie Vuichard Pigueron

Avant-propos

Le programme des fouilles de l'année 2008 a une fois encore été en grande partie dicté par les travaux de rénovation des canalisations communales et par l'extension du réseau de chauffage à distance, notamment dans la zone industrielle de *Derrière les Murs*.

À l'exception des compléments d'investigations réalisés dans l'emprise de la nécropole des *Tourbières* (chantier *Nespresso*), les interventions de cette année n'ont de ce fait donné lieu à aucune véritable fouille de surface. Les tranchées ouvertes en divers lieux du site (flanc sud de la colline d'Avenches, au nord de l'*insula 3*, quartiers nord-est) ont toutefois constitué autant de sondages topographiques, dans la tradition de ceux réalisés dans les années 1960 par G. Th. Schwarz, en permettant de préciser ponctuellement le tracé de la voirie antique et donc d'améliorer notre connaissance des quartiers d'habitat excentrés ou situés hors de la trame urbaine orthogonale.

Les observations réalisées dans la partie occidentale du site (aux n°s 12 à 20 de la route du Faubourg) sont de ce point de vue exemplaires: elles mettent désormais clairement en lumière l'existence d'un réseau de rues déployées en éventail entre théâtre et amphithéâtre à partir de la porte de l'Ouest et structurant l'occupation de tout le territoire urbain compris entre ce point d'accès à la ville et les quartiers des sanctuaires.

Certes, tout cela demanderait à être davantage précisé. Des investigations programmées, notamment dans les terrains situés à l'ouest du théâtre, où les photographies aériennes ont révélé la présence de constructions établies de part et d'autre de ce qui semble être une chaussée, pourraient aboutir, et à moindre frais, à des résultats substantiels.

À l'ouest du site, le quartier résidentiel de *Sur Fourches*, en plein essor, reste un secteur sensible en dépit des mesures de protection dont bénéficient les vestiges, notamment funéraires, qui s'y trouvent. Des sondages prospectifs réalisés dans une parcelle encore non explorée de ce secteur (*Sur Fourches Est*) y ont en effet révélé la présence,

jusqu'alors insoupçonnée, de plusieurs sépultures du XI^e s., alors qu'à quelques mètres de là venait d'être trouvée une nouvelle monnaie rappelant le substrat celtique du site!

Dans une ville au passé aussi riche, il n'est pas rare que les vestiges de l'antiquité romaine côtoient ceux des époques postérieures. Les restes

Fig. 1

Les travaux touchant la rue Centrale ont débuté avec le dégagement des vestiges de la porte de Morat, à l'entrée est du bourg médiéval.



maçonnés de la porte médiévale de Morat, dégagés près de l'amphithéâtre en limite du secteur fouillé en 1990 par Jacques Morel, sont une nouvelle illustration de cette proximité (fig. 1).

Aventicum n'aurait sans doute pas atteint le degré de développement qu'on lui connaît si elle n'avait pu et su compter sur les nombreuses et diverses ressources du vaste territoire dont elle était la capitale administrative. Les quelque 300 pieux de chêne prélevés sous les fondations d'un court tronçon du mur d'enceinte sacrifié – mais le sacrifice n'aura pas été vain – pour le passage de tout un faisceau de conduites (fig. 2), donnent ainsi la mesure des moyens mis en œuvre pour mener à bien les ambitieux programmes architecturaux d'une ville en perpétuel chantier. Par extrapolation, ce ne sont en effet pas moins de 100'000 pieux qui auront été nécessaires à l'édification du seul mur d'enceinte! Sachant que l'on a recouru à cette technique de construction pour la plupart des autres monuments publics de la ville, et que le bois était également largement employé dans l'habitat privé, ne serait-ce que pour les charpentes, on imagine sans peine que seule une gestion que l'on est tenté de qualifier d'industrielle de ces ressources forestières a pu faire face à une demande aussi massive et différenciée.

C'est assurément là un domaine d'étude qui gagnerait à être davantage exploité pour appréhender très concrètement un pan tout entier de la vie économique de la ville et rendre hommage au travail des centaines d'ouvriers et d'artisans qui y ont pris part.

À l'instar de la pierre calcaire acheminée par barques entières des carrières du Jura neuchâte-

lois, c'est sans doute par voie d'eau que s'effectuait, par flottage, le transport d'une part importante du bois de construction. Difficile de croire dès lors que le port antique partiellement fouillé à l'emplacement actuel du *Lacotel*, ait été l'unique point de déchargement de ces matériaux. De ce point de vue, la mise en évidence sur la commune de Faoug d'un nouveau tronçon de la route dite du Nord-Est, non loin de structures en bois signalées comme étant les restes d'un débarcadère gallo-romain, est justement là pour nous rappeler l'importance du réseau routier régional et de ses connexions avec les voies de transport lacustres.

La nouvelle présentation des chroniques de fouilles qu'inaugure cette 50^e édition du *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, coïncide avec l'introduction d'un système de numérotation des interventions sur le terrain (p. ex. 2008.01) visant à en faciliter l'identification et, conjointement, à améliorer le suivi de la documentation de fouille de sa production sur le terrain à son intégration dans les archives du Musée. Si elle ne résoudra certainement pas à elle seule les nombreuses difficultés inhérentes à la gestion d'un site de cette importance, l'adoption d'un tel système devrait encore constituer à terme un outil de travail utile aussi bien à la restauration et à l'enregistrement du mobilier exhumé qu'à la gestion, aujourd'hui informatique, du plan archéologique d'*Aventicum* qui reste l'une des missions majeures des archéologues de la Fondation Pro Aventico.

Pierre Blanc, responsable des fouilles



Fig. 2

Démolition d'un court tronçon du mur d'enceinte entre les tours 17 et 18.



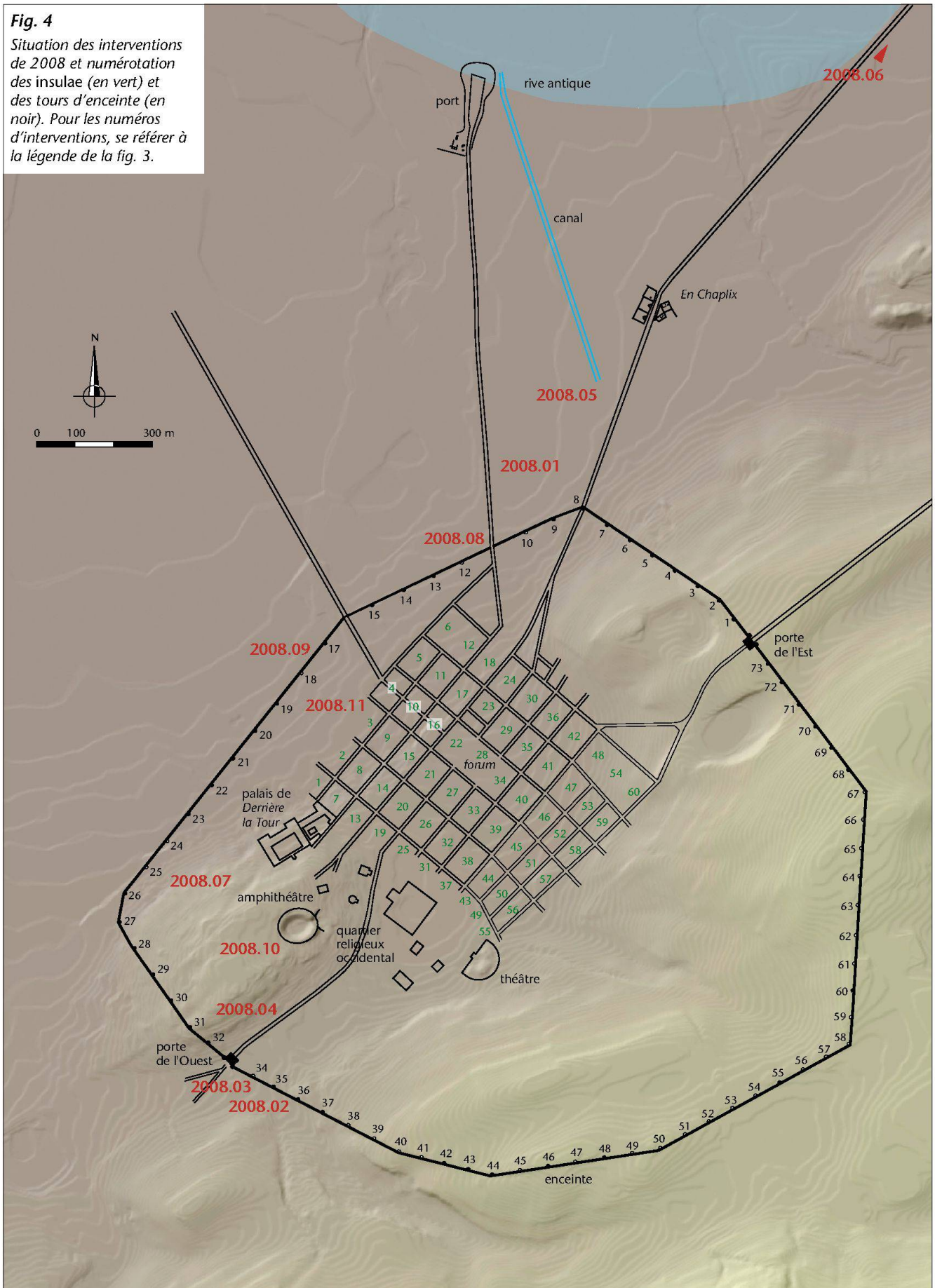
- 2008.01** Les Mottes / route du Port
- 2008.02** Route de Donatyre, route d'Oleyres,
rue du Lavoir, chemin des Roches
- 2008.03** Sur Fourches Est
- 2008.04** Route du Faubourg nos 12 à 20
- 2008.05** Nécropole des Tourbières
- 2008.06** Faoug / Pâquier-aux-Oies

- 2008.07** Pré Chouley
- 2008.08** Route Industrielle / quartiers nord-est,
route du Port
- 2008.09** En Pré-Vert / mur d'enceinte
- 2008.10** Rue Centrale / porte de Morat
- 2008.11** En Pré Vert / insula 3 et au nord de
l'insula 3

Fig. 3
Situation des interventions de
2008.

Fig. 4

Situation des interventions de 2008 et numérotation des insulae (en vert) et des tours d'enceinte (en noir). Pour les numéros d'interventions, se référer à la légende de la fig. 3.



2008.01 – Les Mottes / route du Port

Voirie.

Fouille préventive en tranchée. Janvier 2008.

Investigations et documentation: N. Vuichard Pigueron.

CN 1185, 570 575/193 625;
570 325/193 360
Altitude 434 m
Long. de la tranchée: 360 m
Les Mottes, route du Port
Parcelles 2514 et 2516
Carrés U-Y 9

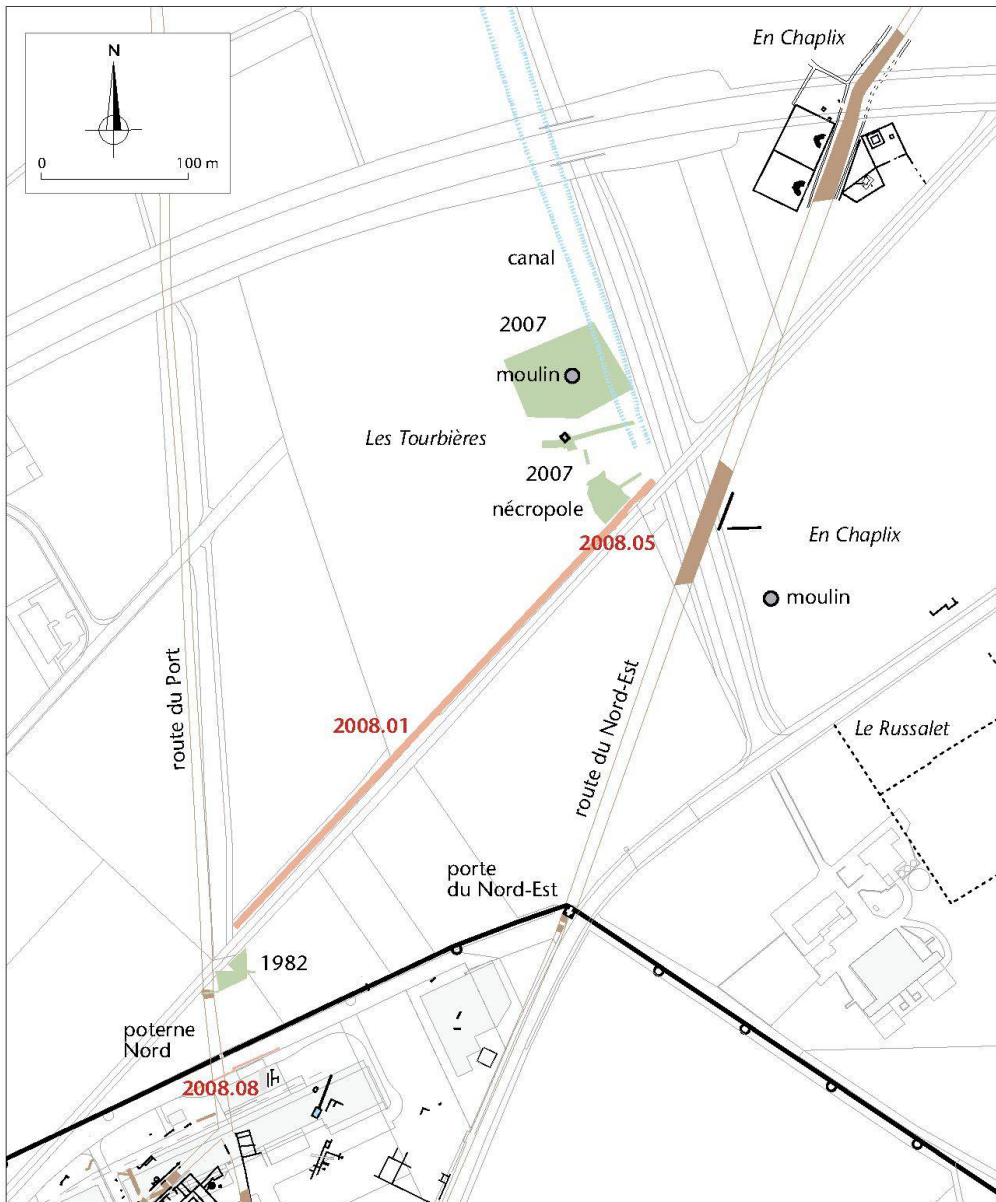


Fig. 5

2008.01, 2008.05, 2008.08.
Les Mottes/route du Port,
nécropole des Tourbières,
Route Industrielle/quartiers
nord-est, route du Port.
Extrait du plan archéologique.
Situation des tranchées
ouvertes en 2008.

Le raccordement au réseau de chemin de fer du site de production Nespresso, situé sur la parcelle n° 2516, a nécessité, en début d'année 2008, un suivi des travaux préparatoires de terrassement effectués parallèlement à la voie ferrée Payerne-Morat (fig. 3-5, 2008.01). La tranchée, large de plus de 4 m et profonde de 1,50 à 4 m, a révélé sous le couvert végétal un terrain tourbeux et sableux, caractéristique du substrat naturel de la région et vierge de toute trace d'occupation ro-

maine. Le fossé mis en évidence en bordure sud-ouest de la nécropole des *Tourbières* (cf. chronique 2008.05, fig. 16) apparaît dès lors clairement comme la limite de l'extension de cette dernière.

À l'extrémité ouest de la tranchée, la route du Port n'a quant à elle pas été touchée par les travaux, et aucun vestige n'a été découvert à ses abords.

N. Vuichard Pigueron

CN 1185, 569 770/191 820
Altitude 458,40 m
Route d'Oleyres
Carré E 17

2008.02 – Route de Donatyre, route d'Oleyres, rue du Lavoir, chemin des Roches

Canalisation.

Fouille préventive en tranchée. Février 2008.

Ensembles MRA: 08/15057-15058: céramique.

Investigations et documentation: N. Vuichard Pigueron, J.-P. Dal Bianco, L. Francey.

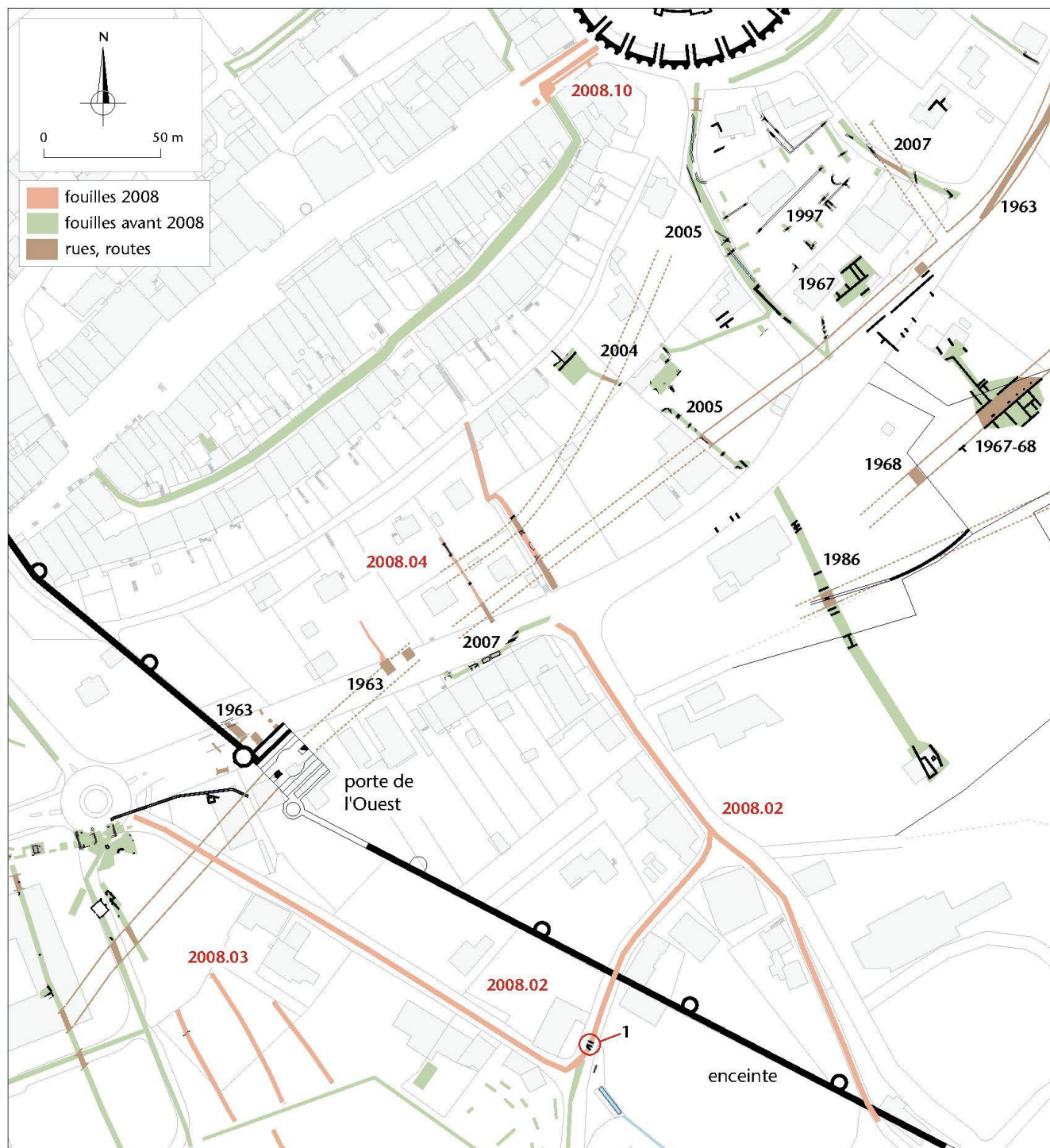


Fig. 6

2008.02, 2008.03, 2008.04, 2008.10. Extrait du plan archéologique. Situation des tranchées ouvertes en 2008. 1: tronçon de canalisation découvert à la route d'Oleyres à la hauteur de l'Auberge de jeunesse.

La poursuite des travaux de réfection du réseau d'eau communal dans le quartier des Faubourgs a occasionné l'ouverture d'une tranchée sur le tracé de la route de Donatyre, de la route d'Oleyres, de la rue du Lavoir et du chemin des Roches (fig. 3, 4 et 6, 2008.02). À l'instar de ce qui avait déjà été observé dans ce secteur, aucune construction d'époque romaine n'y a été mise au jour, que ce soit *intra* ou *extra muros*¹. Toute occupation antique n'y est toutefois pas exclue. Il est possible en effet que la faible profondeur des tranchées (1,50 m) n'ait pas permis d'atteindre les niveaux antiques, occultés par les importants remblais établis lors de la création de la voirie actuelle.

Seule une canalisation a été mise au jour à la hauteur de la parcelle n° 845, occupée au XIX^e s. et jusqu'au début du XX^e s. par un établissement de bains publics, aujourd'hui Auberge de Jeunesse (fig. 6, 1 et 7). Elle se situe sur le cours du ruisseau du *Ruz* tel que reporté sur le plan cadastral de 1842 (*le Ruisseau*), et peut ainsi clairement être mise en relation avec l'alimentation en eau de ces bains (fig. 8). D'une largeur hors tout de 2,30 m, elle est constituée de nombreux matériaux en réemploi (fragments de dalles de grès, débris de tuiles, blocs de molasse), ce qui la distingue des canalisations romaines connues sur le site de l'antique *Aventicum*.

N. Vuichard Pigueron

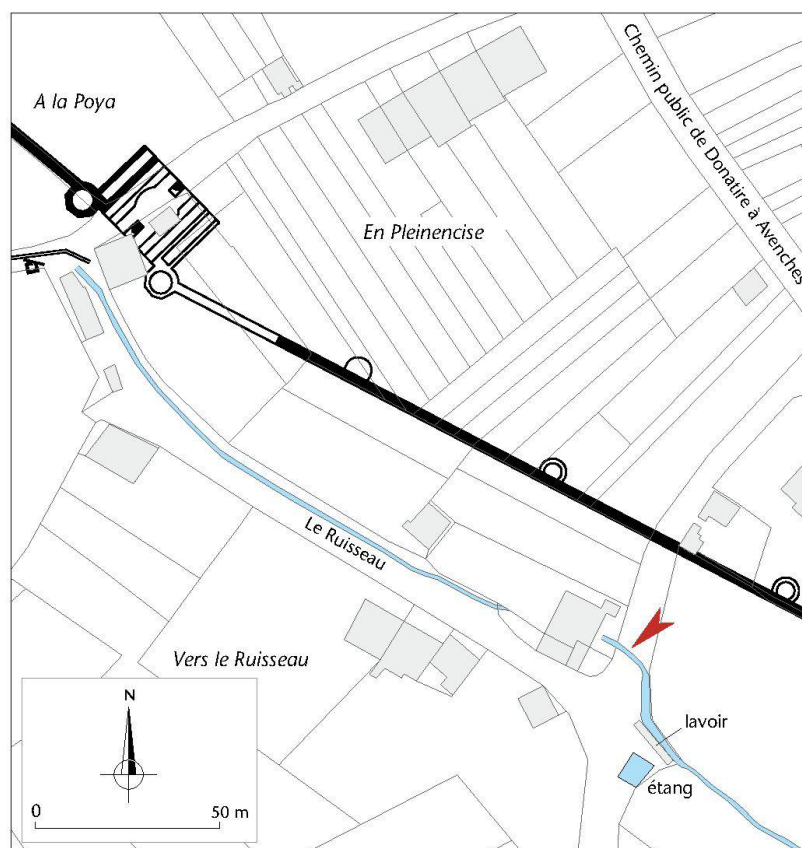


Fig. 7

2008.02. Route d'Oleyres.
Vue de la canalisation.

Fig. 8 (ci-dessous)

2008.02. Route de Donatyre, route d'Oleyres, rue du Lavoir. Extrait vectorisé du plan cadastral de 1842-1843, avec report du plan archéologique. Y figure le ruisseau traversant le secteur via le lavoir communal. La flèche indique l'emplacement de la canalisation mise au jour en 2008.



¹ BPA 41, 1999, p. 232; BPA 46, 2004, p. 203; BPA 49, 2007, p. 232-233.

CN 1185, 569 630/192 820
 Altitude 460-454 m
 Sur Fourches
 Parcelle 2749
 Carrés D 15-16

2008.03 – Sur Fourches Est

Monnaie celtique; occupation romaine; sépultures et monnaies médiévales.

Sondages exploratoires. 19-26 février 2008.

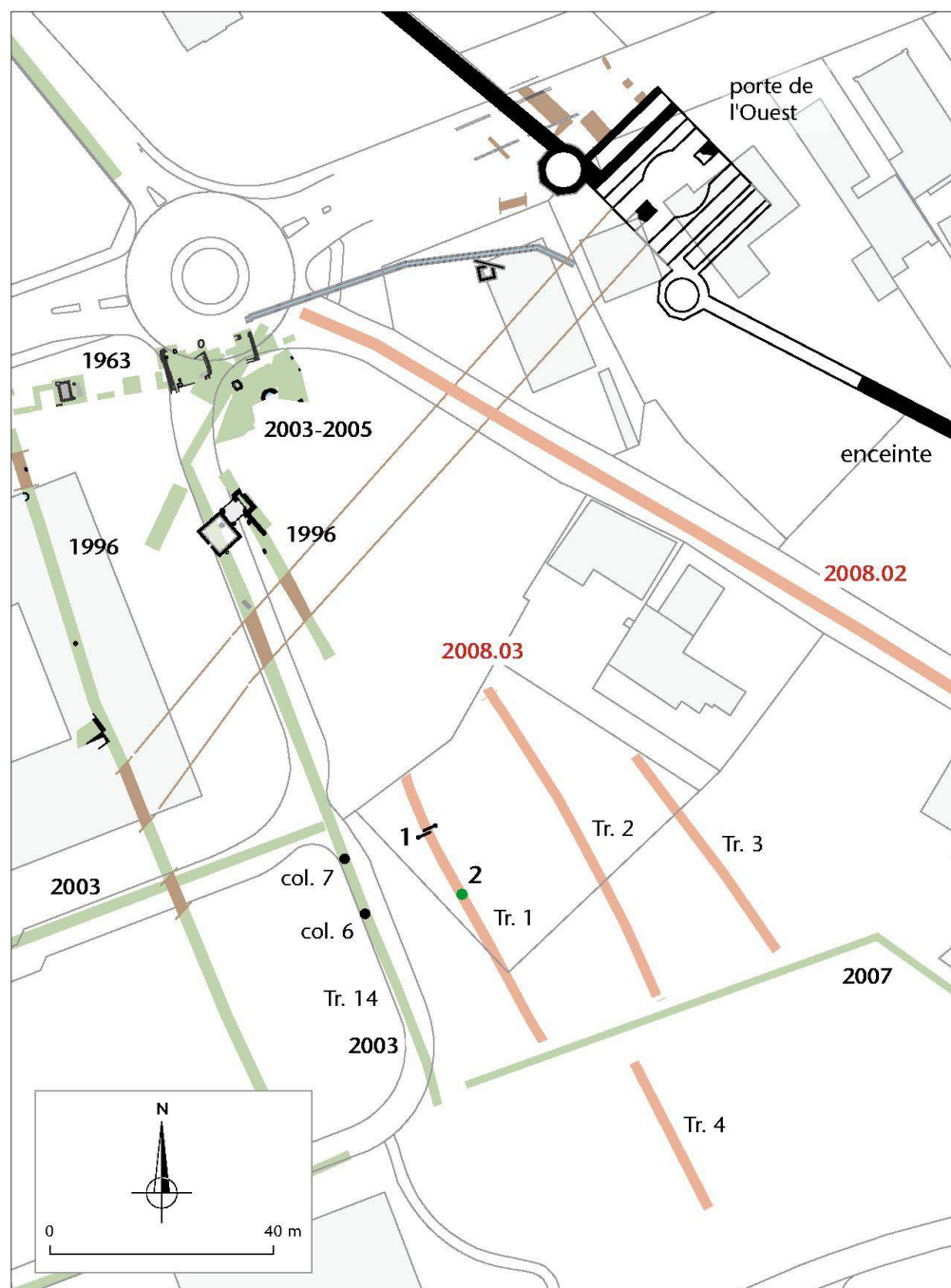
Ensembles MRA: 08/14471-14472, 14695-14700: monnaies, céramique, faune, matériel anthropologique.

Investigations/documentation: N. Vuichard Pigueron, H. Amoroso, L. Francey, G. Jaquenod.

Une campagne de sondages exploratoires a été réalisée à l'est du nouveau quartier résidentiel de *Sur Fourches* (fig. 3, 4 et 6, 2008.03), afin d'évaluer le potentiel archéologique d'une vaste parcelle (env. 8000 m²) restée hors du champ d'investigation des campagnes menées dans

cette région *extra muros* du site en 1996 puis en 2003². À cet effet, 4 tranchées larges de 1,60 m, longues de 30 à 60 m et d'une profondeur maxi-

² BPA 38, 1996, p. 103-105; BPA 45, 2003, p. 180-187.



- fouilles 2008
- fouilles avant 2008
- rues, routes

Fig. 9

2008.03. Sur Fourches Est. Situation des sondages réalisés en 2008 et lors des campagnes précédentes.

- 1 sépultures médiévales
- 2 monnaie celtique

mum de 3,50 m, ont été ouvertes en amont et en aval d'une conduite de gaz dont l'implantation, en janvier 2007 dans la moitié sud de la parcelle, avait déjà fait l'objet d'un suivi archéologique³, sans révéler toutefois le moindre indice d'une occupation antique du secteur (fig. 9). L'absence de vestiges et de toute trace de fréquentation sur la plus grande partie de la parcelle a été confirmée dans l'emprise des tranchées 2, 3 et 4, résultat d'ailleurs conforme aux observations faites à proximité en 2003 et en 2007.

Différentes structures archéologiques d'époques romaine et médiévale ont été par contre repérées en bordure ouest de la parcelle (fig. 9, Tr. 1). Les vestiges gallo-romains se limitent à un fossé et à une couche de démolition peu parlants quant au type d'occupation du secteur situé au sud de la chaussée observée à une trentaine de mètres de là en 1996 et en 2003. Étroit (50 à 60 cm) et peu profond (60 cm), le fossé était implanté dans le substrat argileux naturel et orienté dans le sens de la pente, du sud-est au nord-ouest. L'extrémité amont de ce fossé est apparue à env. 70 cm sous le couvert végétal, soit à l'altitude de 455,70 m. Il s'évasait plus bas en une couche épaisse d'une vingtaine de centimètres, relevée à une profondeur de 2,20 m, soit à la cote de 453,95 m. Cette couche s'apparentait à celle observée à la même altitude en 2003, à une quinzaine de mètres de là vers l'ouest (fig. 9, Tr. 14, col. 6 et 7), suggérant ainsi une occupation d'une certaine étendue.

Caractérisés par la présence de matériaux de démolition divers (tuiles, moellons de calcaire jaune hauterivien, fragments de grès), ces niveaux contenaient de nombreux clous, des os animaux et un mobilier céramique peu abondant mais homogène, et relativement tardif puisque daté entre la fin du II^e et le III^e s. ap. J.-C.

Ce fossé a en outre livré un nouvel indice de la fréquentation du secteur à l'époque de La Tène sous la forme d'une monnaie gauloise (fig. 9, 2 et 10). Il s'agit d'un quinaire à la légende VIROS, attesté auparavant uniquement dans la région des *oppida* d'Altenburg D et de Rheinau ZH, qui est le premier exemplaire de ce type connu à Avenches⁴.

À l'extrémité nord de la tranchée 1, deux sépultures en pleine terre ont été recoupées lors de l'ouverture du sondage (fig. 9, 1). Les ossements recueillis appartiennent toutefois à trois individus au moins. Leur niveau d'apparition se situe à env. 454,70/90 m (base à env. 454,10 m), soit à



Fig. 10

2008.03. Sur Fourches Est, tranchée 1. Monnaie celtique portant la légende VIROS (Inv. 08/14696-1), 2^e-3^e quart du I^{er} s. av. J.-C. Échelle 2:1.

env. 1,30 m sous le couvert végétal. Un empierement accolé à l'une des deux tombes pourrait correspondre aux restes d'une signalisation de surface.

Les ossements étaient associés à un lot de sept monnaies au moins (fig. 11)⁵: retrouvées encore solidaires les unes des autres, elles ont vraisemblablement été déposées dans l'une des sépultures après avoir été soigneusement entourées d'un tissu ou d'une pièce de cuir. Les analyses prévues sur les sédiments assurant encore la cohésion de ces pièces permettront peut-être de déterminer la nature de ce contenant. Il faudra attendre ces résultats avant de procéder au dégagement et à la restauration des pièces qui, à leur tour, rendront possible leur identification définitive. En l'état actuel, cinq de ces sept monnaies sont identifiées comme des deniers en argent ou billon (argent contenant un certain taux de cuivre) probablement émis sous Henri IV (1056-1084), roi de Germanie (1056-1084) et futur Empereur du Saint-Empire romain germanique, dans l'atelier de Goslar en Saxe (fig. 11). À l'avers, est représenté un buste couronné (d'Henri IV?); au revers figurent deux Saints, Simon le Zélateur et Juda Thaddée.

Cette trouvaille est exceptionnelle dans nos régions puisque aucun exemplaire de ce type ne figure à ce jour à l'inventaire suisse des trouvailles monétaires du XI^e s. La présence à Avenches de monnaies émises par Henri IV n'est toutefois peut-être pas le seul fait du hasard: l'évêque de Lausanne, Borcard d'Oltingen, à qui l'on attribue la construction dans la seconde moitié du XI^e s., d'une muraille autour d'Avenches incluant l'amphithéâtre et la tour de l'Evêque – aujourd'hui Musée romain –, fut en effet le chancelier de ce souverain entre 1073 et 1098⁶. Agglomération ayant conservé une certaine importance, Avenches



Fig. 11

2008.03. Sur Fourches Est, tranchée 1. Deniers (avant restauration) associés aux sépultures mises au jour dans la tranchée 1 (Inv. 08/14695), émis probablement sous Henri IV (1056-1084), roi de Germanie (1056-1084) et futur Empereur du Saint-Empire romain germanique. Diamètre env. 20 mm.

3 BPA 49, 2007, p. 232.

4 Inv. 08/14696-1. Cette pièce est évoquée dans l'article consacré aux structures laténiennes de *Sur Fourches* (*supra*, p. 125, n° 295) et commentée dans un article de S. Frey-Kupper (*supra*, p. 177-186).

5 Inv. 08/14695.

6 Voir en dernier lieu à ce propos Grandjean 2007, t. 1, en particulier p. 31-35.

était alors une ville étape située à mi-chemin entre le nord et le sud de l'Europe. La question de la situation du bourg du XI^e s., qu'il ne s'agit pas de développer ici⁷, est loin d'être résolue. On retiendra pour l'heure que le secteur funéraire de *Sur Fourches*, qui est vraisemblablement contemporain des premières sépultures établies aux abords du site présumé de l'église Saint-Symphorien⁸, dans

l'emprise du sanctuaire gallo-romain de la *Grange des Dimes*, constitue un élément nouveau et de premier ordre à verser au dossier archéologique de la ville médiévale.

P. Blanc,
avec la collaboration de
S. Frey-Kupper

CN 1185, 569 720/192 200
Altitude 457,50-460 m
Long. des tranchées: env.
100 m
Route du Faubourg n^{os} 12
à 20
Parcelles n^{os} 837, 840, 1719,
1725, 1729, 1746
Carrés F 14-15

2008.04 – Route du Faubourg n^{os} 12 à 20

Voirie, habitat.

Fouille préventive en tranchée. Février-mars et juillet 2008.

Ensembles MRA: 08/13211-13219, 14480-14500, 14505: céramique, monnaies, métal, verre, faune, placages, terre cuite.

Investigations et documentation: N. Vuichard Pigueron, H. Amoroso, L. Francey, G. Jaquenod.

Les travaux de réfection du réseau d'eau communal et de mise en séparatif des écoulements menés dans plusieurs parcelles du versant sud de la colline d'Avenches, en amont de la route du Faubourg (fig. 3 et 4, 2008.04 et fig. 6), ont motivé l'ouverture de trois tranchées qui ont fourni de nouvelles informations sur l'occupation à l'époque romaine de ce secteur encore peu connu du site, et notamment sur le réseau de rues qui s'y est développé (fig. 12).

Les vestiges de plusieurs constructions sont apparus: ils remontent à différentes phases d'occupation qu'un trop rare mobilier céramique n'a pu dater précisément, et il ne s'en dégage aucun plan cohérent en raison du caractère ponctuel des interventions. La stratigraphie observée dans les tranchées 1 et 2 a révélé que ces maçonneries n'étaient conservées qu'au niveau de leurs fondations. Les niveaux de circulation qui y étaient associés ont ainsi disparus. D'importants remblais ont en outre été mis en place dans ce secteur à une époque relativement tardive, consécutivement peut-être à l'expansion de la ville médiévale.

Seule une épaisse couche de remblais a été observée dans la tranchée 3, profonde de 1 m. Établi à une époque récente à l'emplacement d'une maison encore visible sur des photographies de 1945⁹, ce remblai a livré une petite quantité de mobilier romain résiduel dont deux monnaies¹⁰.

Les découvertes les plus importantes ont été faites dans les tranchées 1 et 2, et concernent en premier lieu la voirie puisque deux nouveaux tronçons du principal axe routier qui permettait d'accéder au centre urbain depuis la porte de l'Ouest y ont été repérés (fig. 12, 1). Cette voie, qui constituait le *decumanus maximus* de la ville dès son entrée dans les quartiers réguliers, avait déjà été découverte en plusieurs endroits, notam-

ment en 1962-1963 lors de la création de la route de contournement d'Avenches ainsi qu'en 2005 (fig. 6)¹¹.

Dictées par la profondeur des travaux d'édilité, nos investigations se sont limitées à dégager le sommet de cette chaussée, mesuré à la cote de 458,60 m. Elles ont surtout mis en évidence la surlargeur de cette voie, large de plus de 10 m dans la tranchée 1 et de plus de 15 m dans la tranchée 2, alors que le tronçon relevé plus à l'est en 2005 n'excède pas 8 m de largeur. Faut-il dès lors supposer à cet endroit la présence d'une place? Ou d'un carrefour d'où partait une autre voie qui aurait desservi les quartiers situés au sud de la colline? On sait en effet que la zone qui s'étend entre la colline d'Avenches et le pied du coteau de Donatyre était traversée par plusieurs axes de circulation. L'un d'eux, repéré en deux endroits (1924 et 1967-1968) au lieu-dit *En St-Martin* dans la région du cimetière actuel (fig. 6), devait permettre, depuis la porte de l'Ouest, un accès au complexe du *Lavoëx*. Curieusement, il n'a toutefois pas été observé dans la tranchée ouverte plus

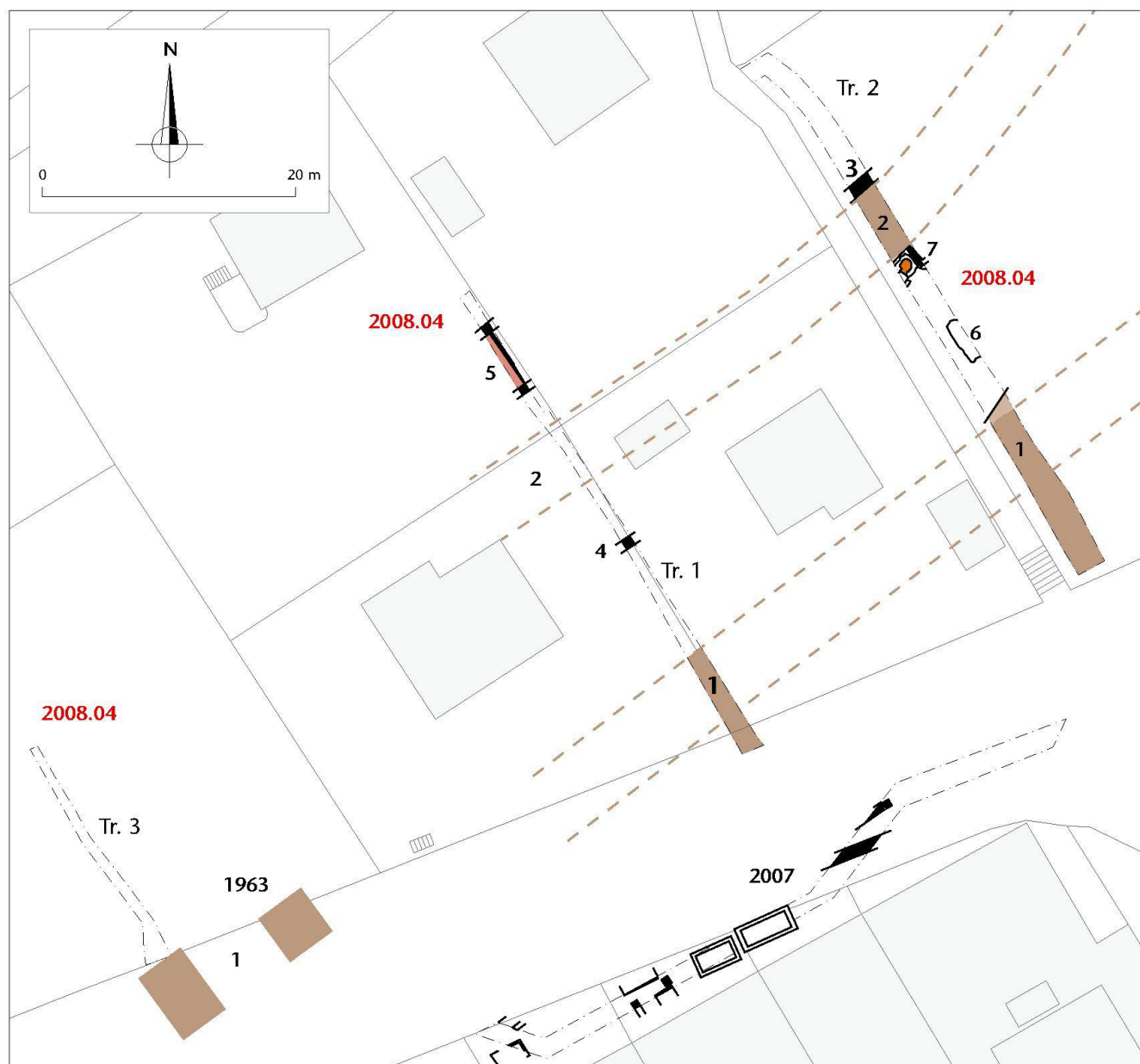
7 Voir notamment J.-D. Morerod, La fondation du prieuré dijonnais de Sainte-Marie-Madeleine du Mont Berlai (1134) et les origines de la ville moderne d'Avenches, et L. Auberson/J. Sarott, La tour de l'amphithéâtre d'Avenches ou l'échec d'une conception urbaine médiévale, in: Koenig/Rebetez (éd.) 1995, p. 181-194 et p. 195-223.

8 P. Blanc, Avenches/*Aventicum* dans l'antiquité tardive et au haut Moyen Âge à la lumière de récentes découvertes archéologiques, *ZAK* 59, 3, 2002, p. 185.

9 Grandjean 2007, t. 1, p. 19, fig. 20.

10 Inv. 08/15056-1 et 2.

11 *BPA* 47, 2005, p. 105-108.



à l'est en 1986¹². Ces investigations avaient en outre mis au jour un tronçon d'une autre voie, qui devait quant à elle mener au théâtre. Ces deux chaussées n'ont pas été repérées lors des travaux effectués en 2007 et 2008 sur le tracé de la route de Donatyre (fig. 6), où elles ont probablement été occultées par travaux réalisés lors de l'aménagement de la voirie actuelle¹³.

Dans la partie supérieure de la tranchée 2 est apparu un tronçon de rue (fig. 12, 2 et fig. 13) qui s'inscrit dans le prolongement de celui dé-

couvert plus au nord-est 2004 (fig. 6)¹⁴. L'existence d'une voie qui se dirigeait à flanc de coteau en direction du sommet de la colline et qui permettait ainsi d'accéder au quartier des sanctuaires puis, dès 135 ap. J.-C., à l'amphithéâtre, est ainsi confirmée. Large de 6 m, cette chaussée, dont le sommet conservé a été mesuré à la cote de 460,05 m, était constituée d'une dizaine de niveaux de galets aménagés sur une assise de gros blocs de pierre. Cette première assise reposait sur un horizon de galets établi au sommet du substrat morainique, à une altitude d'env. 458,90 m. Un mur de facture grossière a par ailleurs été aménagé à une époque indéterminée au-dessus du fossé latéral nord, dont il respecte le tracé (fig. 12, 3). Il a certainement fait office de mur de terrasse en bordure d'un passage qui a dû persister bien au-delà de l'époque romaine. Le mobilier céramique récolté en 2004 avait permis

Fig. 12

2008.04. Route du Faubourg n^{os} 12 à 20. Extrait du plan archéologique. Situation des trois tranchées ouvertes en 2008 en amont de la route du Faubourg.

- 1 axe routier principal
- 2 voie accédant au secteur de l'amphithéâtre
- 3-5 maçonneries
- 6 fosse
- 7 sol de terrazzo, mur et foyer

■ rues, routes
■ pièce chauffée

12 J. Morel, Nouvelles données sur l'urbanisme d'Aven-ticum. Les fouilles «St-Martin» et «Mur des Sarrazins» de 1986, *BPA* 30, 1988, en particulier p. 68-69.

13 Cf. *supra*, chronique 2008.02, et *BPA* 49, 2007, p. 232-233.

14 *BPA* 46, 2004, p. 196-197; *BPA* 47, 2005, p. 105-108.



Fig. 13
2008.04. Route du Faubourg, tranchée 2. Vue en coupe de la chaussée qui menait à flanc de coteau au secteur de l'amphithéâtre.

de situer l'aménagement de cette chaussée aux alentours de 30/40 de notre ère et son abandon au III^e s.

Cette rue n'a pas été repérée dans la tranchée 1, où une bonne partie des niveaux antiques ont disparu, mais l'espace attesté entre les vestiges des constructions découverts en amont et en aval



Fig. 14
2008.04. Route du Faubourg, tranchée 1. Les trois maçonneries délimitant une pièce à hypocauste découverte en amont de la chaussée menant au sommet de la colline.

de la tranchée constitue sans contexte un argument *e silentio* de son existence à cet endroit. Rien ne permet d'indiquer en revanche si elle s'infléchissait plus à l'ouest pour rejoindre la grande voie qui reliait la porte de l'Ouest au centre urbain.

Quelques vestiges d'habitat ont été découverts de part et d'autre de ces deux voies qui en ont déterminé l'orientation. Dans la tranchée 1 a été dégagé un mur isolé (fig. 12, 4), conservé uniquement au niveau de ses fondations, constituées de boulets et de galets de gros calibre liés au mortier de chaux, et dont la base n'a pas été atteinte. Trois autres maçonneries ont été mises au jour à env. 15 m en amont (fig. 12, 5 et fig. 14) : leurs fondations contiennent de nombreux matériaux en réemploi (moellons de calcaire jaune, blocs de tuf et débris de *tegulae*) ainsi que des galets de gros et moyen calibre, le tout étant lié par une faible quantité de mortier de chaux. Ces trois murs délimitent deux locaux larges de 5 m. Celui qui se développe à l'est était chauffé, comme l'attestent les restes d'un sol d'*area* repéré dans la coupe est de la tranchée à la cote de 459,90 m. Sur ce dernier, quelques pilettes de terre cuite de forme carrées étaient encore en place. On ignore en revanche à quel type d'habitat appartenaient ces pièces, aucun autre vestige n'ayant été atteint dans la partie amont de la tranchée. Faut de mobilier archéologique provenant de leurs niveaux de construction, la datation de ces aménagements demeure incertaine.

La tranchée 2 a également livré quelques témoignages d'occupation. Il s'agit notamment d'une fosse quadrangulaire, dont seule la partie ouest a pu être observée (fig. 12, 6). Son comblement, constitué d'un limon argilo-sableux compact et homogène, a livré un mobilier relativement important : céramique, ossements animaux, fragments de peinture murale et de terre cuite, ainsi qu'une monnaie¹⁵. Le tout était mêlé à des débris de molasse rubéfiée, du mortier de chaux ainsi qu'à quelques galets et graviers. Daté des années 60/70-100/120 ap. J.-C., ce matériel ne permet pas en revanche de déterminer la fonction exacte de cette structure (dépotoir?).

À env. 5 m au nord de cette fosse, ont été mis au jour les restes d'un sol de *terrazzo* à la cote de 459,25 m. Sur ce sol a été aménagé à une époque ultérieure un mur d'axe nord-sud, conservé sur une unique assise de gros boulets mêlés à des fragments de moellons de calcaire jaune, des débris de molasse et de terre cuite (fig. 12, 7). Le sol a également été perforé par un foyer circulaire dont le fond et les murets ont été construits à l'aide de matériaux en réemploi tels que fragments de moellons de calcaire jaune, blocs de molasse, débris de tuiles et carreaux de pilettes (fig. 15). Située du côté sud-ouest, l'ouverture de ce foyer semble avoir été condamnée au moyen

¹⁵ Inv. 08/14487-1.

**Fig. 15**

2008.04. Route du Faubourg, tranchée 2. Foyer aménagé avec des matériaux en réemploi dans le sol de terrazzo d'un local plus ancien; à gauche, les fondations d'un mur plus tardif venu se superposer à ce même sol.

de gros blocs de molasse, qui font peut-être partie intégrante d'un second foyer plus récent, située au-delà des limites de notre tranchée. Le rare mobilier céramique récolté dans la fosse d'implantation de ce foyer propose pour sa construction une fourchette relativement large, soit entre 150 et 250 ap. J.-C. Par sa facture, il s'apparente aux foyers découverts en 1997 dans une parcelle sise à l'est de l'actuel cimetière en bordure du chemin du Selley-Tornallaz¹⁶.

Quoique limitées dans leur emprise, les interventions menées dans ce secteur en 2008 mettent une fois encore en lumière l'importance du

réseau viaire existant en périphérie des quartiers réguliers, et apportent de nouvelles données sur les constructions qui se développaient sur le flanc sud de la colline. Les seules traces d'habitat attestées jusqu'alors (fig. 6) étaient en effet les diverses constructions mises au jour en 1967 et 1997 au lieu dit *En Saint-Étienne*¹⁷, ainsi que les murs et structures découvertes en 2001, 2002 et 2005¹⁸ dans les parcelles situées de part et d'autre de la route de la Grande Poya et sur le tracé même de cette rue.

N. Vuichard Piguéron

2008.05 – Nécropole des *Tourbières*

Nécropole.

Fouille préventive de surface (env. 190 m²). Mars-avril 2008.

Ensembles MRA: 07/14701-08/14990: céramique, monnaies, métal, verre, tabletterie, bois, ossements humains brûlés et non brûlés, ossements animaux brûlés et non brûlés.

Investigations et documentation: N. Vuichard Piguéron, P. Blanc, H. Amoroso, S. Bündgen, L. Francey, C. Hervé, G. Jaquenod, S. Oesterlé, V. Portmann, E. Rubin.

Des compléments d'investigations ont été réalisés au printemps 2008 dans le secteur de la nécropole des *Tourbières*, découverte en 2007

lors de l'exploration d'une parcelle vouée à la construction d'un complexe industriel, à environ 300 m au nord-est de la ville romaine (fig. 3-5, 2008.05)¹⁹. La fouille d'une bande de terrain d'environ 190 m², limitée au sud-est par la voie de chemin de fer Payerne-Morat, a occasionné la mise en évidence d'une nouvelle série de sépultures, qui viennent s'ajouter aux quelque cent cinquante structures funéraires déjà connues (fig. 16).

¹⁶ BPA 39, 1997, p. 209.

¹⁷ BPA 20, 1969, p. 70-71; BPA 39, 1997, p. 205-206.

¹⁸ BPA 43, 2001, p. 276-277; BPA 44, 2002, p. 152; BPA 47, 2005, p. 105-108.

¹⁹ BPA 49, 2007, p. 235-243.

CN 1185, 570 580/193 650 Altitude 434 m Les <i>Tourbières</i> Parcelle 2516 Carrés Y 8-9
--

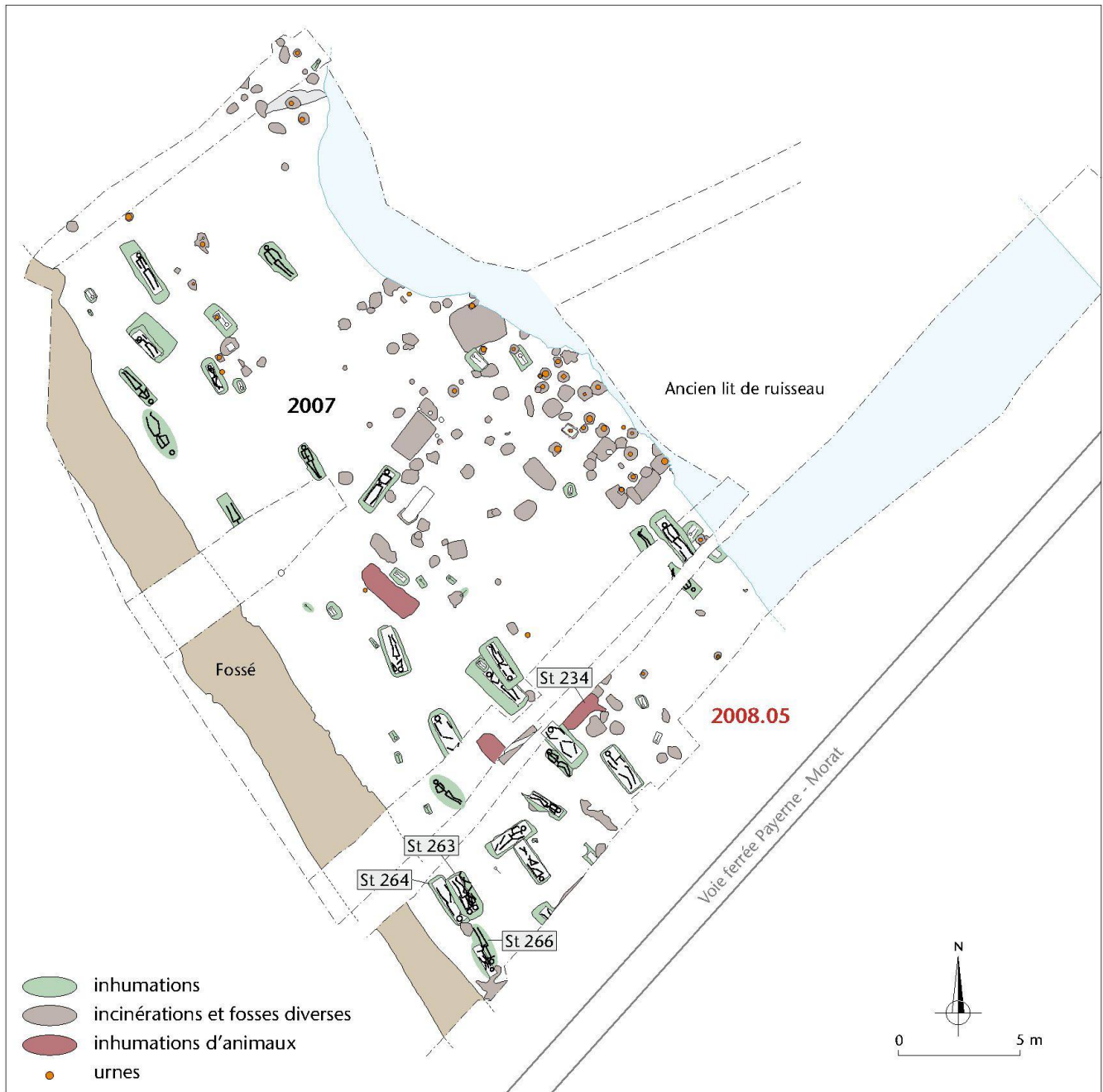


Fig. 16
 2008.05. Nécropole des
 Tourbières. Plan des sépultures
 et des aménagements mis
 au jour en 2007 et 2008.

Vingt-deux inhumations ont ainsi été mises au jour (fig. 18), la plupart en cercueil. On y dénombre douze adultes, quatre enfants ou jeunes adolescents, ainsi que six nouveaux-nés²⁰. Les tombes à incinération se sont en revanche avérées beaucoup moins nombreuses qu'en 2007. Seules une dizaine de fosses peuvent être interprétées comme telles, parmi lesquelles une unique sépulture à urne (fig. 17). Enfin, une nouvelle tombe d'équidé est venue s'ajouter aux deux autres découvertes l'année dernière (fig. 19). Ces trois tombes particulières, qui côtoyaient directement celles des humains, ont pu faire l'objet d'une étude archéozoologique²¹.

L'étendue totale de l'aire funéraire n'a pas pu être précisée davantage. Limitée au sud-ouest

par un large fossé, elle devait s'étendre à l'est jusqu'aux abords du canal aménagé au II^e s. de notre ère entre le lac de Morat et la villa suburbaine du *Russalet*. Conformément à ce qui avait déjà été constaté en 2007, elle s'est avérée dans ce secteur avoir été irrémédiablement occultée par un ancien ruisseau, que l'on repère encore sur les

²⁰ Les sujets inhumés ont fait l'objet d'une étude anthropologique et paléopathologique réalisée par Ch. Kramar (rapport inédit, déposé au MRA, septembre 2008).

²¹ Les équidés de ces trois tombes ont fait l'objet d'une étude archéozoologique menée par V. Portmann (rapport inédit, déposé au MRA, juillet 2008).

plans du XVIII^e s. Du côté sud enfin, on présume l'existence d'autres sépultures au-delà de la voie de chemin de fer, dans la direction de la voie du Nord-Est.

L'étude partielle du mobilier céramique et numismatique, ainsi que les analyses dendrochronologiques réalisées sur quelques éléments de cercueils particulièrement bien conservés situent l'occupation de la nécropole durant la seconde moitié du II^e s. de notre ère²².

N. Vuichard Piqueron

22 Des analyses dendrochronologiques et dendrologiques (détermination des essences) ont été confiées au Laboratoire Romand de Dendrochronologie de Moudon (réf. LRD 07/R5906 et 07/R5949).



Fig. 17 (en haut, à g.)
2008.05. Nécropole des
Tourbières. L'unique tombe à
incinération à urne décou-
verte lors des fouilles de 2008
(st 255).

Fig. 18 (ci-dessus, à dr.)
2008.05. Nécropole des
Tourbières. Trois des sépul-
tures à inhumation en pleine
terre (st 263 et 266) et en
cercueil (st 264) mises au jour
en 2008.

Fig. 19 (ci-contre)
2008.05. Nécropole des
Tourbières. Tombe d'équidé
inhumé sur le flanc droit
(st 234), partiellement
détruite par les terrassements
ayant suivi les investigations
de 2007. Un bol Drag. 37 en-
tier fait partie intégrante du
comblement de la sépulture.

CN 1165, 571 300-550/
194 600-800
Altitude 433 m
Pâquier-aux-Oies
Parcelle 217

2008.06 – Faoug / Pâquier-aux-Oies

Voirie, Habitat? Habitat Néolithique moyen, âge du Bronze.

Fouille préventive. Avril-mai 2008.

Ensemble MRA: 08/14468-14469 et 14473-14479: céramique, monnaies, métal, os.

Investigations, documentation: H. Amoroso, S. Bündgen, L. Francey, G. Jaquenod, B. Montandon, E. Rubin.

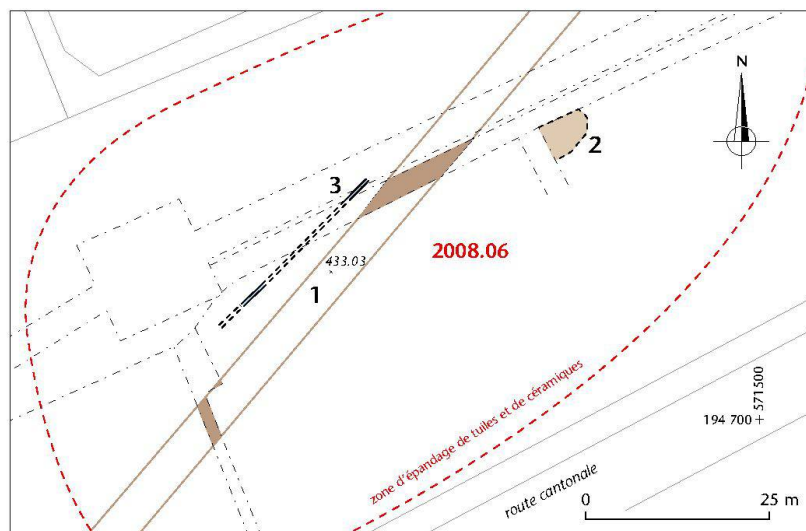


Fig. 20

2008.06. Faoug / Pâquier-aux-Oies. Plan des vestiges mis au jour en 2008.

- 1 route du Nord-Est
- 2 radier
- 3 drain

Les travaux d'équipement de parcelles à bâtir à l'entrée ouest de la commune de Faoug, dans un secteur où du mobilier d'époque romaine avait été repéré en prospection en 1984, ont motivé la surveillance du creusement de plusieurs tranchées, couvrant une surface d'environ 1200 m² (fig. 3-4, 2008.06).

Sous un important épandage de tuiles et de céramiques romaines, un tronçon de voie d'une largeur d'environ 5,5 m a été mis au jour (fig. 20, 1). Ce dernier est composé d'une succession de couches graveleuses²³ plus ou moins bien conservées de 0,3 m d'épaisseur reposant sur un radier de galets et de boulets morainiques²⁴ (fig. 21). Un petit radier d'éclats de calcaire jaune, d'environ 10 cm d'épaisseur pourrait marquer une phase de réfection de la route. En l'absence d'ensemble clos bien défini, le matériel recueilli ne permet pas de préciser la datation de cette voie. Celui-ci s'échelonne du milieu du I^{er} au III^e s. ap. J.-C.

²³ Le *rudus* est constitué d'un feuilletage de couches graveleuses et sableuses jaunes. Les graviers mesurent entre 1 et 4 cm de diamètre et forment des couches plus indurées. Ce *rudus* est assez mal conservé selon les endroits (alt. min. de fond: 432,64 m; alt. max. du sommet: 433,03 m).

²⁴ Le *statumen* de la chaussée est formé d'un niveau de boulets d'environ 15 cm de diamètre en moyenne, pris dans une matrice sableuse grise meuble. Les bords du *statumen* sont marqués par des pierres plus grosses (alt. min. de fond: 432,46 m; alt. max. du sommet: 432,80 m).



Fig. 21

2008.06. Faoug / Pâquier-aux-Oies. La voie romaine du Nord-Est vue en coupe vers le nord.

Cette portion de chaussée s'aligne parfaitement avec la route repérée en 1989 dans la zone cultuelle et funéraire d'En Chaplix²⁵ et dont la date d'aménagement se situe aux alentours de 20/25 ap. J.-C. Cette voie, dite du Nord-Est, sortait d'Avenches²⁶ et se dirigeait en ligne droite vers En Chaplix (fig. 22). De là, elle bifurquait légèrement vers l'est en direction du lac de Morat. Elle longeait ensuite la rive sud du lac, comme l'atteste un tronçon reconnu en 2003 à Montilier FR, à l'est de la ville de Morat FR²⁷. Le secteur fouillé en 2008 se situe pratiquement sur la rive antique, telle qu'on peut la restituer sur la base des observations faites dans la zone du port (fig. 23). La présence de cet axe routier si près du lac, dans une zone fortement inondable, pourrait en partie s'expliquer par l'existence, à proximité de la zone d'intervention, d'autres aménagements portuaires, dont les restes auraient été observés au début du XX^e s., sous la forme d'alignements de pieux²⁸.

D'autres vestiges ont également été mis au jour au cours de cette intervention (fig. 20). Leur relation avec la route reste difficile à établir. Il s'agit de différents fossés ou paléo-chenaux contenant du mobilier archéologique romain, d'un petit radier (fig. 20, 2) et d'un drain (fig. 20, 3) plus ou moins parallèle à la route, situé à environ 2,5 m au nord de celle-ci.

Signalons encore que du mobilier préhistorique et des pieux ont été prélevés dans les niveaux inférieurs de la fouille, dans sa partie centrale, ainsi qu'aux extrémités est et nord-est des tranchées²⁹.

H. Amoroso

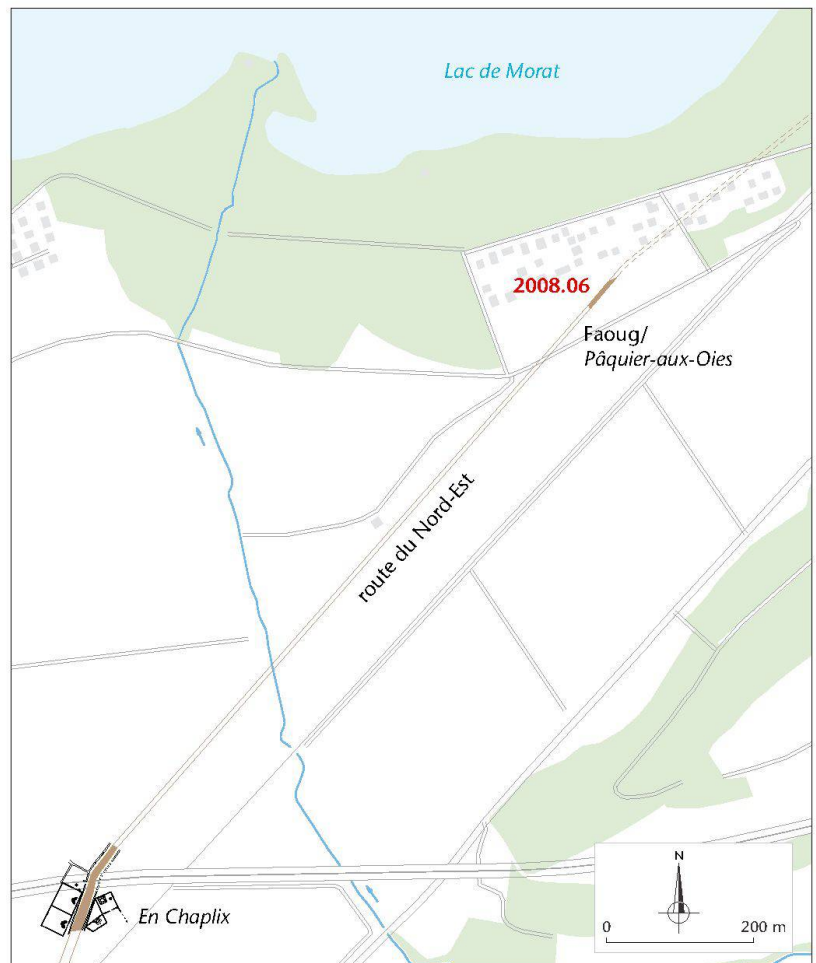


Fig. 22 (ci-dessus)

2008.06. Faoug / Pâquier-aux-Oies. Situation du secteur exploré en 2008 et restitution du tracé de la route du Nord-Est depuis le site d'En Chaplix.



Fig. 23 (ci-contre)

2008.06. Le réseau routier antique entre la ville d'Aventicum et le lac de Morat.

- 1 route du Nord
- 2 route du Port
- 3 route du Nord-Est
- 4 route de l'Est
- 5 port
- 6 canal
- 7 ensemble cultuel et funéraire d'En Chaplix
- 8 Faoug / Pâquier-aux-Oies

25 D. Castella et al., *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix»* (Aventicum VI; CAR 62), Lausanne, 1994; D. Castella et al., *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix», vol. 1: Étude des sépultures* (Aventicum IX; CAR 77), Lausanne, 1999.

26 BPA 40, 1998, p. 227-228.

27 D. Bugnon/M. Mauvilly, Redécouverte d'un tronçon de voie romaine sur la rive sud du lac de Morat, CAF 7, 2005, p. 148-163.

28 D. Castella et al., La nécropole gallo-romaine du Marais à Faoug, BPA 33, 1991, p. 45-125, fig. 1, 17.

29 P. Corboud, Faoug VD, Poudrechat I et II, AAS 92, 2009 (à paraître).

CN 1185, 569 520-580/
192 400-500
Altitude 467 m
Pré Chouley
Parcelle 1864
Carrés H-I 8-9

2008.07 – Pré Chouley

Fouille préventive en tranchée. 14 mai 2008.

Ensemble MRA: 08/14470: architecture.

Investigations, documentation: H. Amoroso, E. Rubin.

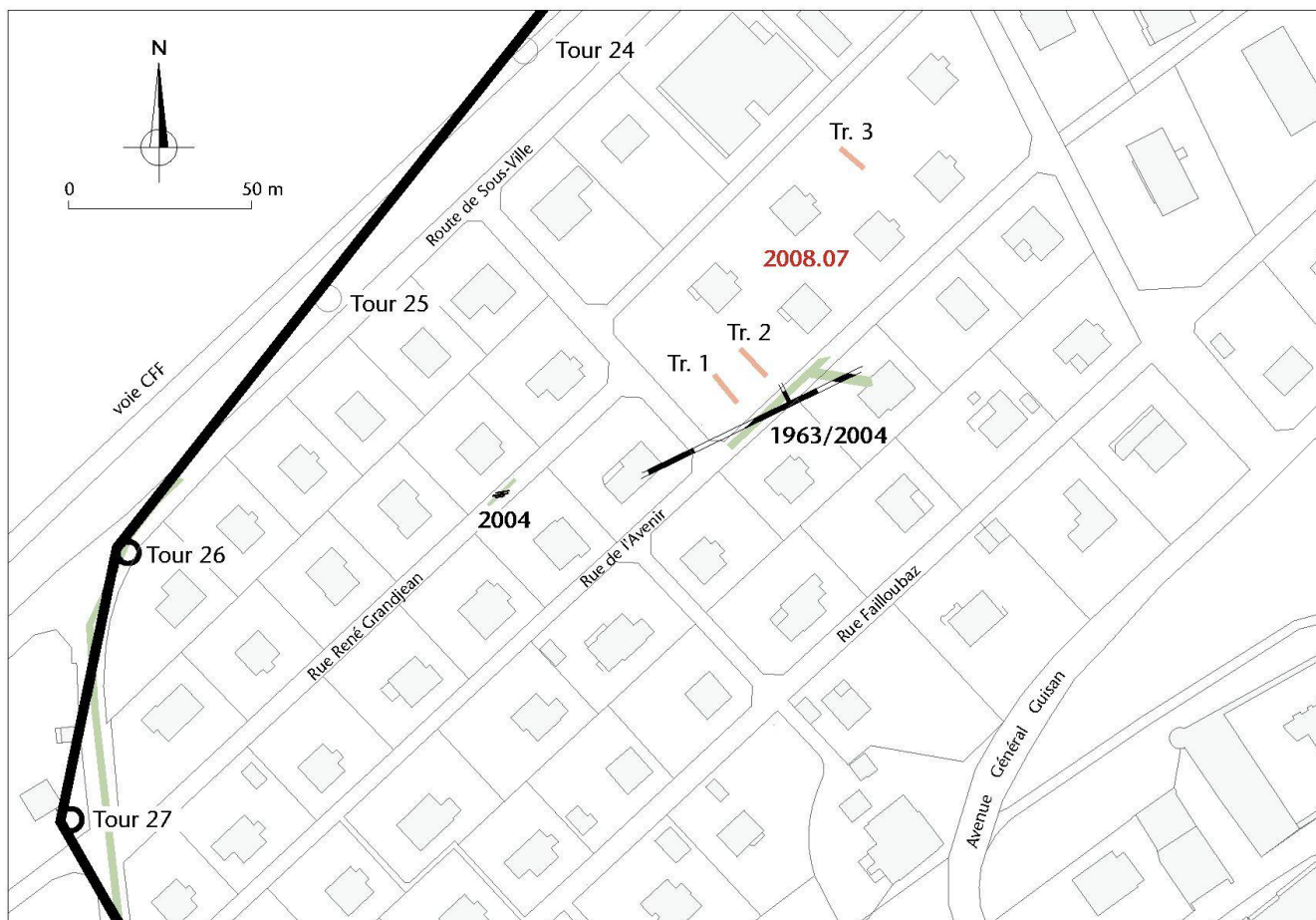


Fig. 24
2008.07. Pré Chouley. Situation des sondages effectués en 2008 avec report des vestiges observés à proximité en 1963 et 2004.

■ fouilles 2008
■ fouilles avant 2008

Le projet de construction de deux habitations locatives dans une parcelle (n° 1864) située sur le flanc nord de la colline d'Avenches (fig. 3-4, 2008.07), a nécessité une campagne de sondages préliminaires au lieu-dit Pré Chouley, non loin d'un mur d'époque indéterminée repéré en 1963 puis en 2004 sous le chemin de l'Avenir³⁰.

Trois tranchées ont été implantées sur une surface totale de 34 m² (fig. 24). Une quatrième était prévue, mais la présence de nombreuses canalisations dans son emprise a rendu son creusement caduc. Les tranchées 1 et 3 se sont révélées négatives. Dans la tranchée 2, une structure apparemment moderne a été repérée. Il s'agit d'un amas de galets, de boulets, de fragments de terre cuite et de blocs de taille en calcaire jaune, sans disposition particulière. Au centre de cet amas, un fragment d'un gros bloc de calcaire blanc taillé a été mis au jour³¹.

L'absence presque complète de vestiges archéologiques dans ce secteur *intra muros* de la

ville antique, corroboré par les interventions opérées ces dernières années dans la quasi-totalité des rues du quartier *Sous-Ville*³², ne s'explique guère. Incontestablement cette zone est restée à l'écart de tout développement urbain.

H. Amoroso

³⁰ BPA 46, 2004, p. 194-195. Il est probable que ce mur corresponde aux limites parcellaires visibles sur le document de 1670 présenté dans Grandjean 2007, t. 1, p. 64.

³¹ Inv. 08/14470-1. Carré à l'origine, il est plat d'un côté et présente un arrondi de l'autre.

³² BPA 43, 2001, p. 276; BPA 45, 2003, p.172-175.

2008.08 – Route industrielle / quartiers nord-est, route du Port

Voirie, habitat?

Suivi archéologique préventif. 25 mai au 9 juin 2008.

Investigations et documentation: H. Amoroso, G. Jaquenod.

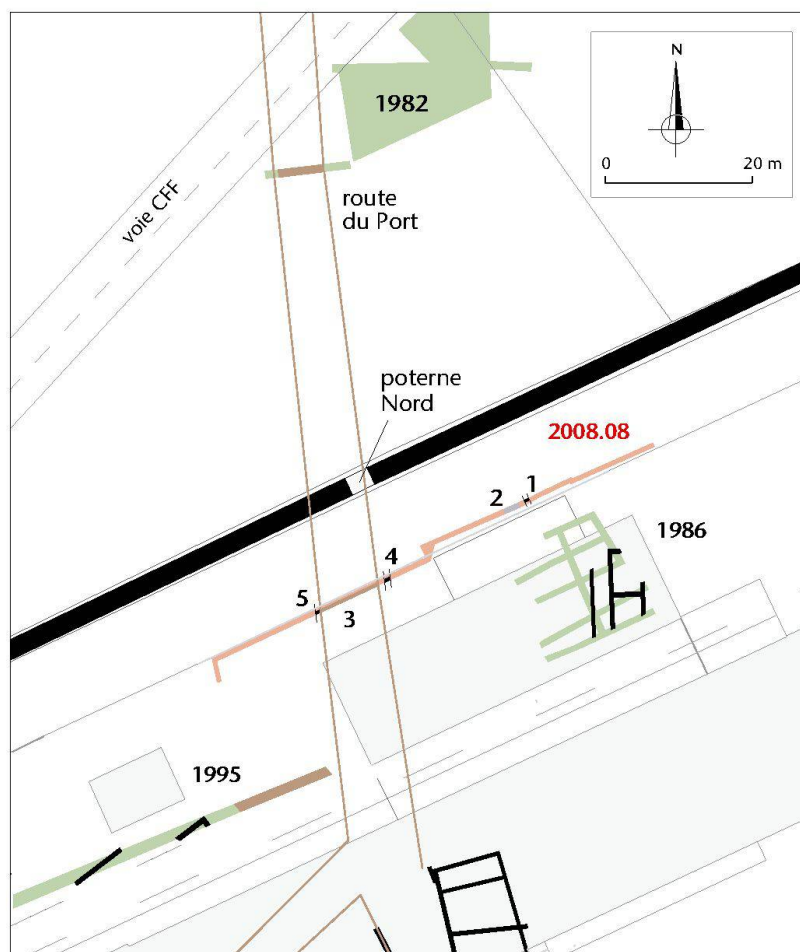
CN 1185, 570 320/193 260
 Altitude 437 m
 Pré d'Agny et Aux Prés Laits-
 Pointe de la Maladaire
 Quartiers Nord-Est, route
 du Port
 Parcelle 1909
 Carrés T-U 9-10

Des travaux de dépollution du sous-sol dans l'emprise du complexe industriel *Brenntag SA*³³ (fig. 3-5, 2008.08) ont nécessité le creusement de plusieurs tranchées d'une largeur de 0,50 m pour une profondeur de 1,20 m (surface 35 m²). L'intérieur de l'enceinte de l'usine ayant déjà été entièrement fouillé entre 1991 et 1995³⁴, seule l'une des tranchées située au nord du site industriel a livré quelques vestiges antiques (fig. 25).

Malheureusement, l'étroitesse de la tranchée, l'arasement important des couches archéologiques ainsi que la présence d'une perturbation moderne (ancienne tranchée recoupant le côté septentrional, dans la partie ouest de la tranchée) ont fortement limité les observations. L'orientation des vestiges n'a pu être établie et aucun mobilier archéologique n'a pu être prélevé. Parmi les éléments repérés, un hypothétique mur (fig. 25, 1) dont seules les fondations ont subsisté, un radier (fig. 25, 2) et, plus intéressant, une chaussée (fig. 25, 3), d'une largeur d'environ 8 m, assez mal conservée³⁵, bordée par les fondations de deux murs (fig. 25, 4-5). Cette route est constituée d'un niveau sableux contenant de nombreux galets et quelques graviers³⁶. Son épaisseur varie de 20 à 30 cm. Il s'agit très vraisemblablement des restes très mal conservés de la voie romaine qui menait au port. Le tracé rectiligne de cette chaussée, restitué en fonction des observations faites en 1982 et en 1989 de part et d'autre de la voie ferrée, est visiblement désaxé par rapport à la poterne Nord, porte secondaire mise au jour en 1922 par L. Bosset³⁷.

Nous sommes probablement en présence d'un tronçon de chaussée antérieur à la création de l'enceinte romaine. L'arasement important de cette zone ayant oblitéré les derniers niveaux de route contemporain de la poterne Nord.

H. Amoroso



- fouilles 2008
- fouilles avant 2008
- rues, routes

Fig. 25

2008.08. Route Industrielle / quartiers nord-est, route du Port. Plan des vestiges mis au jour.

- 1, 4 et 5 maçonneries
- 2 radier
- 3 niveau de chaussée
- 6 poterne Nord

³³ Anciennement *Prochimie SA*.

³⁴ En dernier lieu, P. Blanc *et al.*, Recherches sur les quartiers nord-est d'*Aventicum*. Fouilles 1991-1995, *BPA*, 37, 1995, p. 5-112.

³⁵ Une importante perturbation coupe cette chaussée en son milieu sur une étendue de 2 m.

³⁶ Alt. sommet 436,41-436,21 m, alt. base 436,21-435,91 m.

³⁷ Dewarrat 1984, p. 39 et 52.

CN 1185, 569 844/192 972
Altitude 435.50 m
Parcelles 9 et 10
Carrés O 7-8

2008.09 – En Pré-Vert / mur d'enceinte

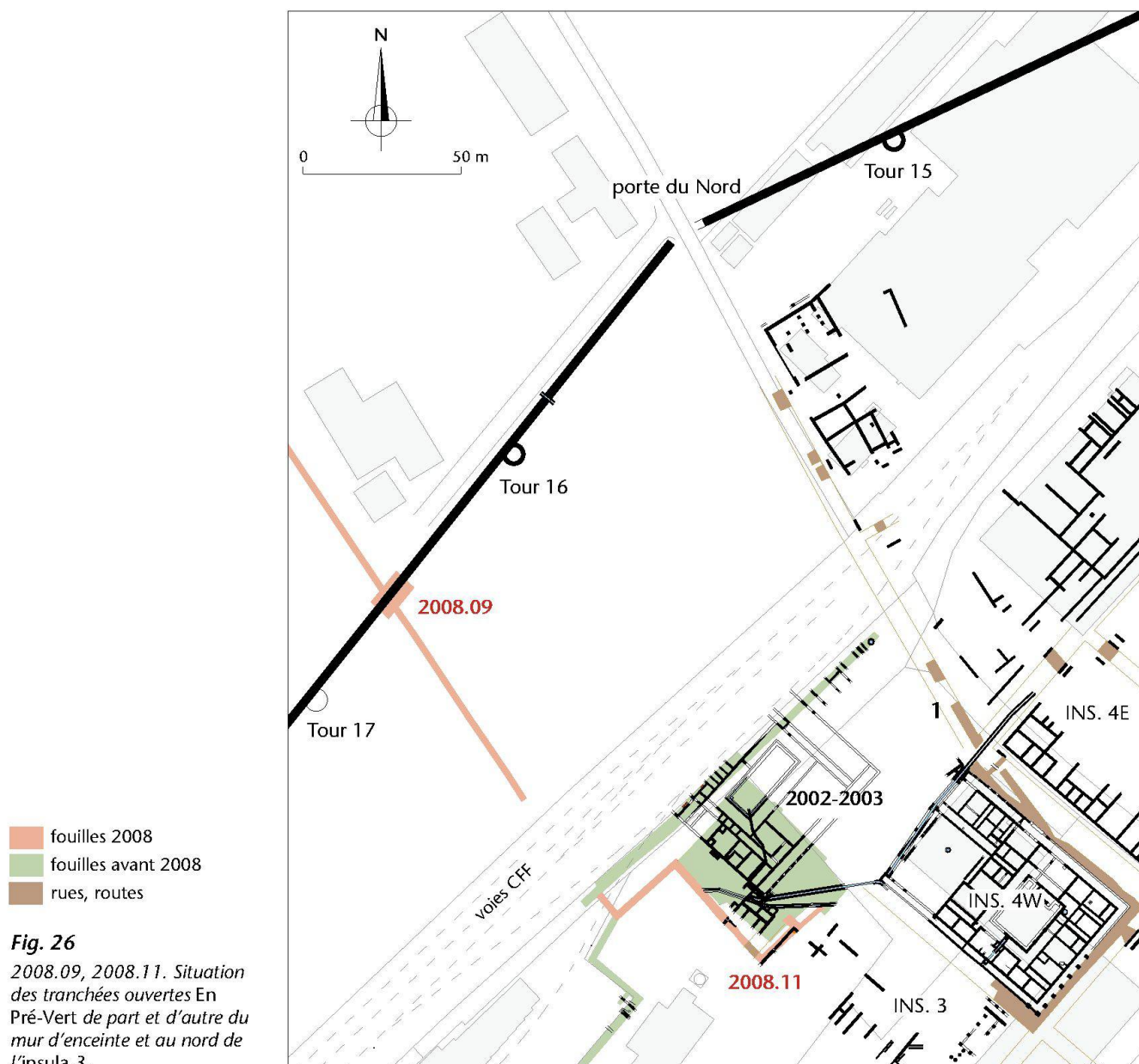
Enceinte romaine.

Fouille préventive en tranchée. Juin-septembre 2008.

Prélèvement: bois pour analyse et conservation.

Ensemble MRA: 08/13220, 15055: céramique, monnaies, métal, bois.

Investigations, documentation: H. Amoroso, E. Rubin, G. Jaquenod.



La réalisation d'importants travaux d'équipement de la nouvelle zone industrielle de *Derrière les Murs* (raccordement au réseau d'eaux usées, eaux claires, gaz et chauffage à distance), conjointement à la création de la route de la Plaine, a nécessité la destruction du rempart romain, entre les tours 17 et 18, sur une longueur de plus de 4 m au lieu dit *En Pré-Vert* (fig. 3-4, 2008.09 et fig. 26).

Cette intervention a permis, dans un premier temps, de dégager l'arase du rempart sur une longueur de plus de 12 m (fig. 27). La démolition qui la recouvrait formait une légère butte de 0,6 m de hauteur et ne contenait que du mobilier moderne. Le dégagement des parements nord et sud a permis de juger de l'état de conservation du mur d'enceinte: aucune élévation n'a été observée. Les fondations, d'une largeur de 3 m,

**Fig. 27**

2008.09. En Pré-Vert / mur d'enceinte. Vue depuis le nord des fondations du mur d'enceinte dégagées en 2008.

Fig. 28 (ci-dessous)

2008.09. En Pré-Vert / mur d'enceinte. Apparition du sommet de pieux de chêne soutenant les fondations du mur d'enceinte.

subsistaient sur neuf assises au maximum. Celles-ci reposaient directement sur un imposant niveau de pilotis (fig. 28). Les deux premières assises des parements de la fondation étaient constituées de blocs de calcaire jaune et de gros boulets morainiques. Les assises suivantes étaient composées des mêmes éléments, mais d'un calibre plus petit. Des boulets morainiques formaient l'essentiel du bourrage inférieur du mur, venaient ensuite des chapes de moellons de calcaire jaune pris dans du mortier de chaux (fig. 29).

Par la suite, les pieux ont été dégagés sur une tranchée large de 4 m. Pas moins de 265 pieux ont été numérotés, dessinés puis prélevés. Parmi ceux-ci, 33 sont destinés à être conservés au PEG, 44 ont été analysés et datés³⁸. Pour le reste, seule une étude dendrologique a été effectuée après prélèvement d'échantillons en vue d'éventuelles analyses futures³⁹. Les résultats ont montré que la totalité des pieux (fig. 30) provenait de la partie supérieure (surbille et branches) de chênes abattus entre l'automne 72 et le printemps 76 ap. J.-C., la majorité ayant été coupés entre 74 et 75 ap. J.-C. La présence d'écorce sur les pieux abattus au printemps 76 ap. J.-C. suppose que ceux-ci ont été plantés au plus tard 4 à 6 mois après leur débitage, sans quoi l'écorce n'aurait pas résisté à leur implantation. Ces datations confirment et précisent les informations récoltées lors des précédentes interventions⁴⁰ sur le



38 Réf. LRD08/R6121.

39 Réf. LRD08/R6172PR.

40 BPA 36, 1994, p. 139-140; BPA 35, 1993, p. 23; réf. LRD3/R1192, LRD3/R1229 et LRD96/R3744B; cf. Dewarrat 1984.

Fig. 29 (ci-contre)
2008.09. En Pré Vert / mur
d'enceinte. Coupe transver-
sale du mur d'enceinte, vue
ouest.



Fig. 30 (ci-dessus)
2008.09. En Pré-Vert / mur
d'enceinte. L'un des 265
pieux prélevés sous les fonda-
tions du mur d'enceinte. Les
traces d'outil sont marquées
à la craie sur la pointe. Lon-
gueur 163 cm.

Fig. 31 (ci-contre)
Mur d'enceinte. Situation
des lieux de prélèvement des
pieux datés par dendrochro-
nologie. Le traitillé jaune
correspond au tronçon du
rempart fondé sur pilotis.



tronçon de la muraille, où celle-ci est pourvue d'une fondation sur pilotis, c'est-à-dire dans les secteurs inondables de la plaine (fig. 31).

L'étude de la répartition des bois selon leur longueur n'a fourni, en revanche, aucune information probante. Il ne semble pas que leur distribution spatiale résulte d'une logique particulière.

Une tranchée longue de 80 m entre le mur d'enceinte et les voies de chemin de fer a également été effectuée (fig. 26). Elle s'est révélée négative, confirmant l'absence de constructions dans ce secteur *intra muros* de la ville.

H. Amoroso

2008.10 – Rue Centrale / porte de Morat

CN 1185, 569 770/192 250
472 m
Rue Centrale
Carré H 13

Enceinte médiévale, porte de Morat, canalisations.

Fouille préventive en tranchée. Octobre-novembre 2008.

Investigations et documentations: H. Amoroso, L. Francey, M. Haldemann.

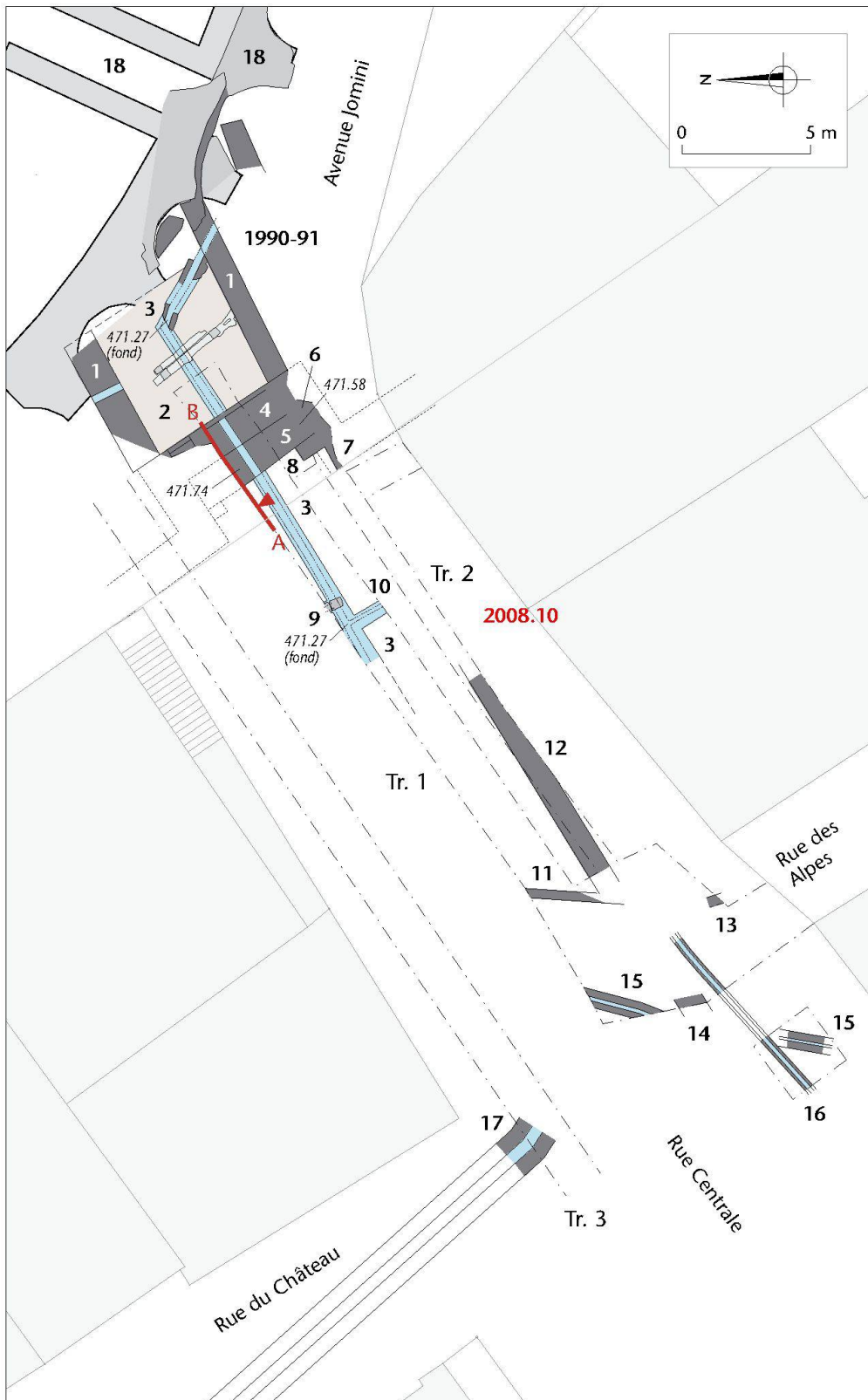


Fig. 32

2008.10. Rue Centrale / porte de Morat. Plan des vestiges de la porte de Morat mis au jour en 1990 et en 2008.

1: les deux murs délimitant les étangs établis de part et d'autre de la porte au XVI^e s. à l'emplacement du fossé défensif; 2: fossé défensif, début XIV^e s.; 4-8: fondations maçonnées de la porte; 3, 9, 10, 15-17: canalisations et 11-14: murs, probablement XIX^e s.; 18: amphithéâtre.

Fig. 33

2008.10. Rue Centrale /
porte de Morat. Coupe trans-
versale vue nord. Situation de
la coupe: fig. 32.

- 1 mur de front
- 2 contrefort
- 3 radier de la chaussée du
XIX^e s.
- 4 chaussée moderne
- 5 perturbations modernes

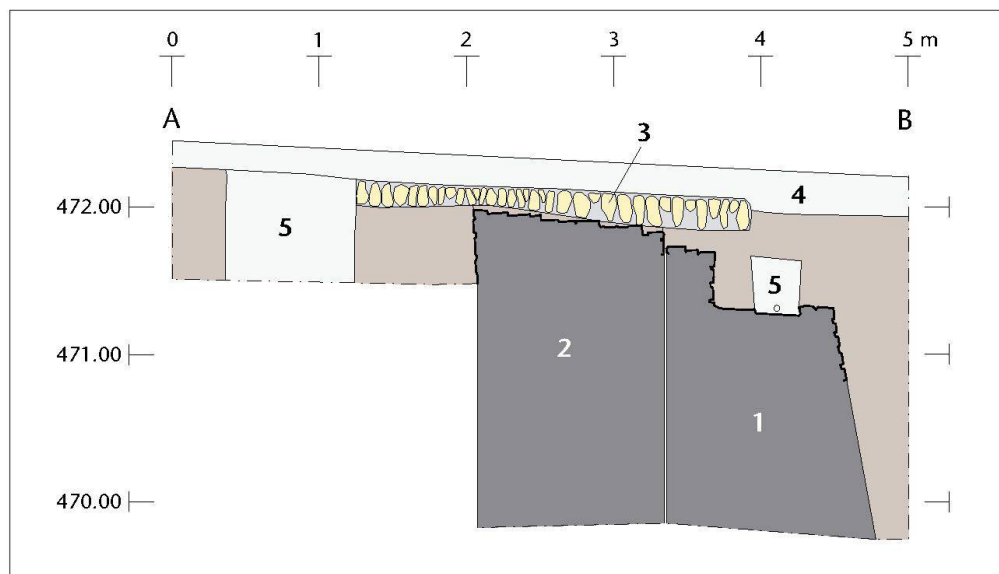


Fig. 34

2008.10. Rue Centrale /
porte de Morat. Vue depuis
l'est du mur de front de la
porte et de son doublage.



Les travaux de réfection des canalisations et de mise en système séparatif des écoulements dans la rue Centrale (fig. 3-4 et 6, 2008.10) ont apporté quelques compléments au plan de la

porte de Morat, partiellement fouillée entre 1990 et 1991⁴¹. Lors de cette précédente campagne, les restes des ponts de bois successifs enjambant le fossé défensif de la ville médiévale avaient été mis au jour (fig. 32, 1-2). Le soubassement du mur de front de cette tour-porte, qui figure sur différents plans et gravures des XVII^e et XVIII^e s., avait été dégagé uniquement sur son parement ouest. Une canalisation y avait été observée au tiers de sa hauteur (fig. 32, 3). L'analyse dendrochronologique⁴² et radiocarbone⁴³ des éléments du pont contemporain de la porte avaient permis de placer la mise en service de celle-ci dans les premières décennies du XIV^e s., soit une cinquantaine d'années après la fondation de la ville vers 1259.

Au cours de nos travaux, l'arase du mur de front de la porte a pu être dégagée sur une longueur d'environ 4 m (fig. 32, 4); sa largeur est de 1,20 m. Ce mur est doublé d'une maçonnerie de largeur identique dont la fonction reste indéterminée (fig. 32, 5). Ces deux murs sont très solidement fondés: suivis sur plus de 2,2 m de profondeur⁴⁴, leurs bases n'ont pas été atteintes (fig. 33).

Fortement perturbés par l'implantation de canalisations modernes (fig. 34), le mur de façade sud de la tour-porte ainsi que l'amorce de son retour, situé dans l'axe du mur d'enceinte de la ville et moins profondément fondé⁴⁵, ont été

41 Morel 1991; Grandjean 2007, t. 1, p. 67-90.

42 Réf. LRD91/R2858.

43 Réf. ARC91/R1004C.

44 Jusqu'à 469,55 m.

45 Base à 471,04 m.

en partie dégagés (fig. 32, 6-7). Ces maçonneries sont liées à un petit massif d'angle de 0,50 m de côté qui semble faire office de renfort (fig. 32, 8). La configuration de la porte de Morat peut ainsi être précisée: même si elle n'a pu être formellement observée, la saillie de la tour devait ainsi atteindre 2,80 m si l'on tient compte de la largeur du rempart, estimée à 1,20 m⁴⁶.

La canalisation observée lors de la campagne de 1990 a pu être suivie sur une dizaine de mètres en amont de la porte (fig. 32, 3). Il ne subsiste aujourd'hui que le négatif de cette canalisation en bois de 20 par 25 cm de section, implantée dans une tranchée large de 60 cm (fig. 35, a). Interprétée comme une chantepleure contemporaine de la porte⁴⁷, elle est, en fait, clairement postérieure à celle-ci, son aménagement ayant nécessité l'arrachement des maçonneries. Sa construction est certainement contemporaine du réaménagement de la rue Centrale, et notamment de son élargissement, qui a entraîné la destruction de la porte au début du XIX^e s. Elle devait servir de collecteur principal des eaux usées d'une partie des habitations de la colline d'Avenches: deux autres canalisations, l'une en pierre (fig. 32, 9 et 35, b), l'autre en bois (fig. 32, 10 et 35, c), venaient s'y déverser.

Diverses autres maçonneries et canalisations récentes liées à l'assainissement des caves des maisons contiguës, ont été mises au jour lors de ces travaux (fig. 32, 11-16). Un imposant collec-

teur a notamment été repéré au croisement de la rue Centrale et de la rue du Château (fig. 32, 17). Ces structures reflètent les nombreux remaniements opérés dans le sous-sol de la vieille ville d'Avenches.

H. Amoroso



Fig. 35

2008.10. Rue Centrale / porte de Morat. Trace de la canalisation principale (a) observée dans l'axe de la rue Centrale en amont de la porte de Morat. Deux canalisations secondaires en pierre (b) et en bois (c) viennent s'y jeter.

2008.11 – En Pré-Vert / insula 3 et au nord de l'insula 3

Habitat, voirie.

Fouille préventive en tranchée. Octobre 2008.

Ensembles MRA: 08/13221-13250; 15051-15054: céramique, métal, architecture.

Investigations et documentation: H. Amoroso, S. Bündgen, L. Francey, M. Haldemann, E. Rubin.

Le raccordement de la zone industrielle de *Derrière les Murs* au réseau de chauffage à distance a entraîné l'ouverture d'une tranchée aux abords de la centrale thermique construite à l'emplacement d'une *domus* dont la partie occidentale a été complètement fouillée entre 2002 et 2003⁴⁸ au nord des *insulae* 3 et 4 (fig. 3, 4 et 26, 2008.11).

⁴⁶ Cette mesure de 2,80 m semble parfaitement cohérente car elle correspond à 10 pieds. Communication orale de Marcel Grandjean.

⁴⁷ Morel 1991, p. 15.

⁴⁸ BPA 37, 1995, p. 211-212; BPA 44, 2002, p. 166-171; BPA 45, 2003, p. 168-171.

⁴⁹ Archives MRA 1960/077.

Au sud de la centrale, une première tranchée (fig. 36, Tr. 1), longue de 25 m, a mis en évidence la façade nord d'un bâtiment repéré de manière ponctuelle lors de sondages topographiques effectués dans l'*insula* 3 par G. Th. Schwarz en 1961⁴⁹. Ces maçonneries ont été occultées par une importante perturbation moderne et seuls les angles nord-est de deux locaux ont subsisté (fig. 36, L 1 et L 2). Dans le local L 1, un foyer (fig. 36, 1) était établi sur un remblai de démolition contenant de nombreux fragments de mosaïque. Sous cette couche se trouvait le radier d'un sol d'une phase d'occupation antérieure (fig. 37). La datation des ensembles céramiques situe la construction du local L 1 aux cours du II^e s. de notre ère. L'intérieur du local L 2 n'a pas été touché puisque seuls ses

CN 1185, 569 935-980/ 192 860-890 Altitude 438 m En Pré Vert Insula 3 et au nord de l'insula 3 Parcelles 777, 3061 Carré O 9

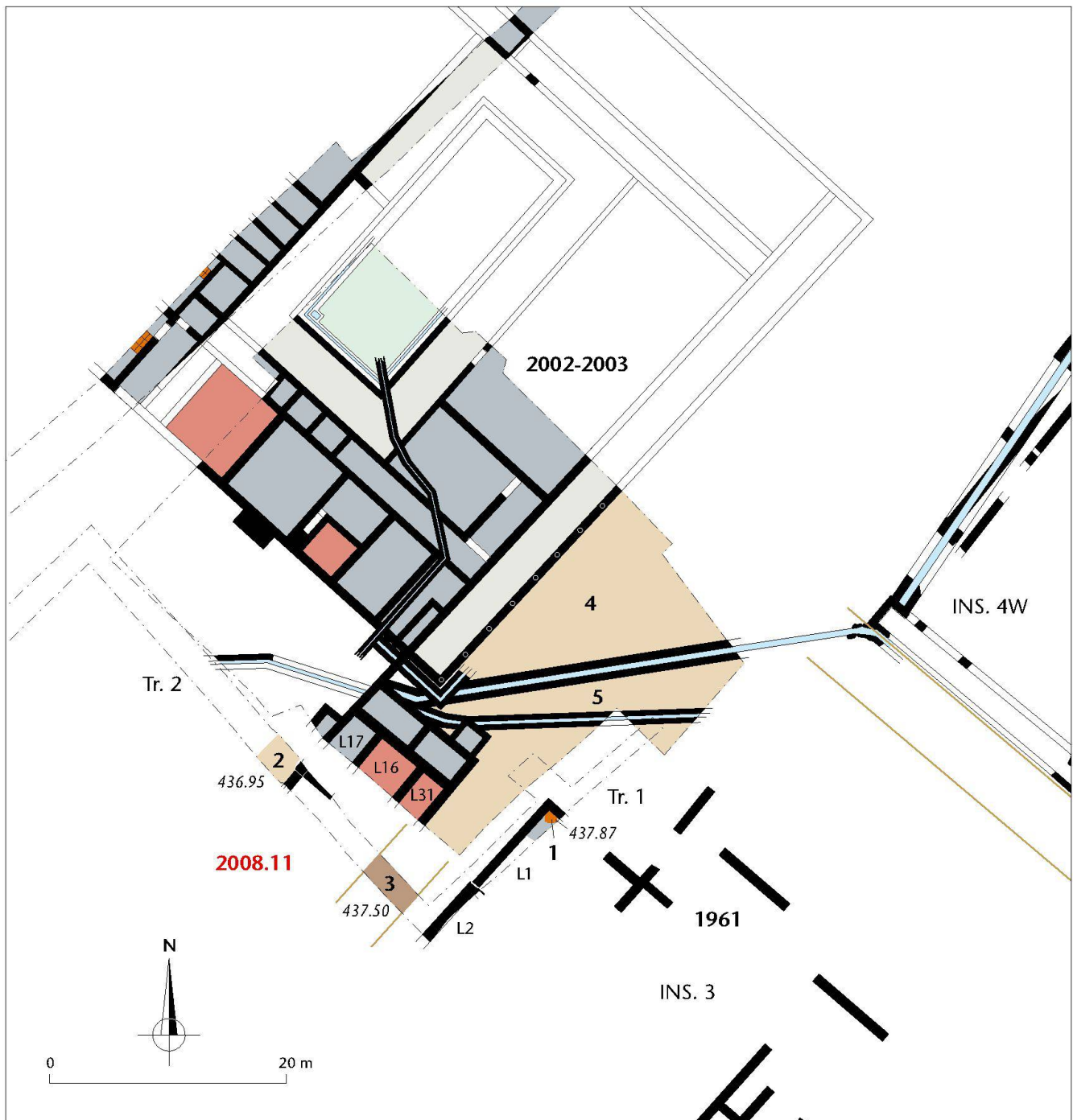


Fig. 36

2008.11. En Pré-Vert / au nord de l'insula 3. Report des vestiges dégagés en 2008 au plan de la domus (état vers le milieu du II^e s. ap. J.-C.) fouillée au nord de l'insula 3 en 2002-2003.

- 1 foyer et radier de sol
- 2 niveau de terre battue
- 3 chaussée
- 4 place
- 5 canalisations

- pièce, local couvert
- portique
- pièce chauffée
- foyer
- cour-jardin
- espace ouvert, place
- voirie
- canalisation, fossé

murs limites ont été observés. Ils sont de moins bonne facture que ceux du local L 1 et sont vraisemblablement postérieurs à ceux-ci.

D'orientation nord-sud et d'une longueur de 40 m, la seconde tranchée a effleuré la limite occidentale de l'annexe sud-ouest de la *domus* (fig. 36, Tr. 2). Ce petit bâtiment, qui comprenait cinq pièces principales dont deux salles chauffées, a été partiellement fouillé lors des campagnes précédentes. Postérieur au corps principal de la *domus*, il a été édifié aux environs du milieu du II^e s. Seule l'extension vers l'ouest du local L 17 a pu être précisée avec la mise au jour de deux murs perpendiculaires contre lesquels vient

**Fig. 37**

2008.11. En Pré-Vert /
insula 3. Détail du radier de
sol du local de façade nord
(L 1) de l'insula 3.

s'appuyer une troisième maçonnerie qui présente sur son parement nord un important ressaut de 25 cm. La limite des locaux voisins L 16 et L 31 n'est donc pas précisément connue. Une zone très cendreuse a été observée immédiatement au nord de ce bâtiment (fig. 36, 2). Elle reposait sur un sol de terre battue très mal conservé⁵⁰. Ces éléments isolés, difficiles à interpréter, semblent antérieurs à la construction de l'annexe.

Celle-ci empiète également sur une chaussée séparant l'insula 3 de la *domus* (fig. 36, 3) Large de 4,5 m et constituée d'une succession de couches indurées de graviers et de galets⁵¹, cette rue débouchait à l'est sur une vaste aire empierrée, vraisemblablement une place publique, que traversaient plusieurs canalisations (fig. 36, 4-5). Elle devait certainement se prolonger ensuite jusqu'au *cardo maximus* situé à une trentaine de mètres à l'est de la *domus* (fig. 26, 1). Dans la direction op-

posée, soit vers l'ouest, un niveau de galets d'une vingtaine de cm d'épaisseur repéré lors de fouilles en tranchées menées en 2005 à env. 130 m de là, pourrait correspondre au prolongement de cette rue en direction de la chaussée attestée sous l'actuelle route du Moulin⁵².

Divers trous de poteau, fosses et fossés épars qui s'apparentent à ceux trouvés dans l'emprise des fouilles de 2002 et 2003 ont en outre été repérés dans les niveaux d'occupation antérieurs à ces différents aménagements. Certaines de ces structures ont fourni du matériel daté du 1^{er} s. ap. J.-C., sans plus de précision. L'agencement des différentes structures antérieures à la *domus* reste à étudier.

H. Amoroso
P. Blanc

⁵⁰ Alt. sommet: 437 m.

⁵¹ Alt. sommet: 437,50 m.

⁵² BPA 47, 2005, p. 94.

Bibliographie

Revue, séries et sigles

AAS

Annuaire d'archéologie suisse, Bâle.

BPA

Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.

CAF

Cahiers d'archéologie fribourgeoise, Fribourg.

CAR

Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.

Doc.MRA

Documents du Musée Romain d'Avenches, Avenches.

MRA

Musée Romain d'Avenches.

ZAK

Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte,
Zürich.

Monographies et articles

Dewarrat 1984

J.-P. Dewarrat, *L'enceinte romaine d'Avenches*, mémoire de licence de l'Université de Lausanne, 1984 (inédit).

Grandjean 2007

M. Grandjean, *Avenches, la ville médiévale et moderne. Urbanisme, arts et monuments* (Doc. MRA 14), Avenches, 2007, 2 vol.

Koenig/Rebetez (éd.) 1995

F. E. Koenig/S. Rebetez (éd.), *Arculiana, Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995.

Morel 1991

J. Morel, Fortifications médiévales et amphithéâtre: les fouilles à la Porte de Morat, *BPA* 33, 1991, p. 5-44.

Crédit des illustrations

Les illustrations ont été réalisées par les collaborateurs du Site et du Musée romains d'Avenches.

Plans

H. Amoroso, J.-P. Dal Bianco, L. Francey, D. Castella.

Photos

H. Amoroso, A. Schneider.

Fig. 3, 23 et 31

Photo Swisstopo.